



Le Bernard

BULLETIN MUNICIPAL N°41 /// 2023



**Terre d'histoire
Terre de projets
Terre de sensations
Terre d'accueil**





De gauche à droite :

Bertrand DOUIN, Marion USUREAU, Antoine COUTANSAIS, Magali GODET, Brice PIVETEAU (Conseiller délégué à la communication), Agnès LANSMANT-LOUSSERT (2^e adjointe), Jean-Claude BULOT (1^{er} adjoint), Loïc CHUSSEAU (Maire), Corinne CHARTIER (4^e adjointe), Frédéric PAPIN (3^e adjoint), Priscillia MARTINEAU, Johnny CHABOT, Nadège THUBIN, Maxime BARBARIT, Audrey CHABOT



Lotissement Parc de la Mairie 2

EDITO

Chers Bernardaises et Bernardais

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année 2023 soit à la hauteur de vos espérances.

De nombreux sujets sont préoccupants : la guerre en Ukraine, la famine dans certains pays, la ressource en eau, l'énergie, l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat, l'accès aux soins. Souhaitons que les responsables politiques soient à la hauteur des enjeux pour nous apporter des solutions.

Après la sécheresse que nous venons de vivre, il paraît évident qu'il faut stocker de l'eau, pour notre consommation et pour notre agriculture. Trop d'eau douce se déverse dans les océans en hiver, faisons des barrages dans les vallées, l'eau c'est la vie !

Toutefois, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice, en modifiant nos pratiques de consommation pour économiser l'eau et l'énergie. Le guichet unique de Vendée Grand Littoral permet d'accéder aux différentes aides en matière de rénovation de l'habitat pour maîtriser les températures à l'intérieur des bâtiments et améliorer leurs isolations.

Des économies sont également possibles sur l'éclairage public. Doit-on le maintenir dans les secteurs pavillonnaires sans enjeu de sécurité ? Dans les zones économiques ? Ne serait-il pas plus important de privilégier le chauffage ?

La première énergie renouvelable, est celle que l'on ne consomme pas.

Nous avons d'ailleurs lancé le programme MOBY pour sensibiliser les élèves à l'économie d'énergie dans le cadre des déplacements maison/école. Enfants, parents, enseignants et élus doivent proposer des solutions d'amélioration.

L'école des Dolmens a ouvert une 5ème classe en septembre dernier, confortant notre politique volontariste en matière d'urbanisme. Depuis 2004, nous réservons la moitié des parcelles aux primo-accédants à des prix attractifs. La communauté éducative contribue largement à cette réussite grâce à leurs compétences mises au service des enfants.

Le conseil municipal des enfants a vu sa première réalisation : l'espace jeu à proximité du city stade.

Par le label « Terre de jeux 2024 », la commune du Bernard financera dans le cadre scolaire des activités sportives en lien avec cet évènement.

Après réflexion et négociation, le nouveau quartier d'habitations à proximité de la Mairie est arrêté : 75 logements à terme. Nous serons trois opérateurs : la Commune, Vendée Logement et Millet Aménagement.

Nous conservons la commercialisation des terrains en primo-accession et 3500 m² en bordure de route, pour de futurs commerces, halle... Vendée Logement va réaliser des locatifs sociaux et des maisons en prêt social location accession. Millet Aménagement va réaliser la viabilité de l'ensemble de l'opération et commercialisera 36 lots libres. Les travaux sont prévus au second semestre.

A la même période, la réfection des chaussées, rue de la Plaine et de la Raconnière, suite aux effacements des réseaux, devraient se réaliser, ainsi que les trottoirs rue de la Frébouchère et des Dolmens.



Nous avons préempté sur les murs du Bar Tabac Restaurant « Le Dolmen », pour conserver cette activité. La signature est prévue courant janvier. Pour évaluer les travaux de rénovation, nous avons missionné le cabinet d'architecture Vallée. L'objectif est de rouvrir en fin d'année. Des contacts sont en cours pour une reprise du fonds de commerce.

La construction du Centre de Soins Polyvalent vient de s'achever, nous allons confier les clés au CSI (Centre de soins infirmiers) d'Angles, en charge de gérer les différentes activités paramédicales possibles dans les quatre cabinets proposés. L'idée est également de permettre le partage d'un local entre plusieurs professionnels. Les candidats intéressés peuvent se rapprocher de la Mairie.

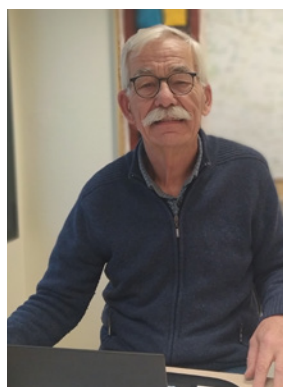
En collaboration avec le CSI et la fédération départementale de l'ADMR, nous avons étudié la possibilité d'installer deux médecins salariés, une infirmière de pratique avancée et une secrétaire. Le besoin est bien réel. Par contre le déficit à supporter les trois premières années serait de 300 000 € avant d'atteindre un équilibre incertain à partir de la quatrième année. Logiquement le CSI a renoncé, ce modèle ne peut être supporté que par de grosses collectivités avec des budgets importants à l'exemple du département. La solution passe sûrement par une activité libérale repensée... Nous faisons confiance au CSI pour nous apporter un maximum de services à travers le nouveau centre de soins du Bernard qui ouvrira en avril.

La Commune du Bernard a obtenu le label « Double Coeur » par le Département en récompense du soutien à ses associations. Un pilier important de la vie communale, il est le ciment entre les nouveaux et anciens Bernardais. Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent et qui s'investiront.

Je remercie le personnel et les élus pour leur engagement, leur enthousiasme et leurs compétences qu'ils mettent à votre service.

Je vous invite à la cérémonie des vœux le samedi 14 janvier à 11 heures à la salle Bois Plaisant et vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023.

Le Maire, Loïc CHUSSEAU



Jean-Claude BULOT
1er Adjoint

En charge
de la commission
Finances

ECLAIRAGE PUBLIC

L'objectif initial de l'éclairage public est d'assurer la sécurité des personnes et des biens, mais celui-ci engendre des nuisances préjudiciables à la vie nocturne, des émissions de gaz à effet de serre et un coût financier important.

La Commune dispose de 353 points lumineux dont le coût de fonctionnement annuel est de 14.416 € en 2021 (8.908 € pour la seule fourniture d'électricité).

Depuis toujours, la Commune limite la durée d'éclairage. Avec l'envolée du coût des énergies, cette durée a été limitée de 7 h au lever du jour et du crépuscule à 22 h.

Faudra-t-il aller plus loin ? Réduire encore la durée d'éclairage le soir voire supprimer totalement l'éclairage public ?

FINANCES

L'analyse rétrospective réalisée par la Direction Départementale des Finances Publiques sur les comptes de la Commune sur la période 2019-2021 conclut que :

- La capacité d'autofinancement est d'un bon niveau,
- Le ratio de rigidité des charges structurelles est en dessous de la moyenne départementale,
- Le rendement d'exploitation est performant,
- L'encours de la dette est en forte diminution.

Depuis cette période, le contexte économique international appelle à renforcer à la vigilance pour maintenir l'équilibre du budget avec une pression fiscale modérée.

Les ratios ci-dessous sont vérifiables sur le site du Ministère des Finances.

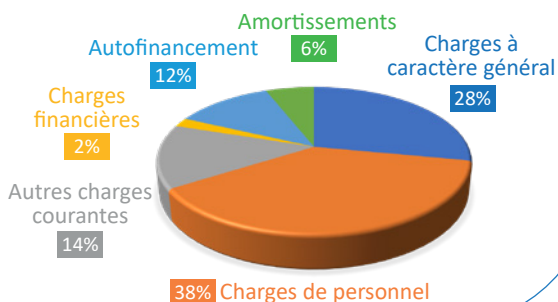
QUELQUES CHIFFRES DU BUDGET PRINCIPAL

Source : extraits du compte administratif 2021 et du site www.collectivites-locales.gouv.fr	Commune du BERNARD 1245 habitants (en €/habitant ou en %)	Moyenne nationale de la strate (500 à 2000 habitants)
Recettes de fonctionnement = 1.049.000 €	843 €	819 €
Dépenses d'équipement = 523.000 €	420 €	299 €
Emprunts réalisés = 0 €	0 €	65 €
Encours de la dette au 31 décembre = 628.000 €	504 €	584 €
Taux d'endettement (annuité/ recettes de fonctionnement)	40,42% *	10,89 %
Capacité d'autofinancement nette des remboursements d'emprunts	- 45 € *	91 €
Produit du foncier bâti = 334 000 €	268 €	327 €
Produit du foncier non bâti = 37 000 €	30 €	29 €
Produit de la taxe d'habitation résidences secondaires et logements vacants) = 98 000 €	79 €	22 €

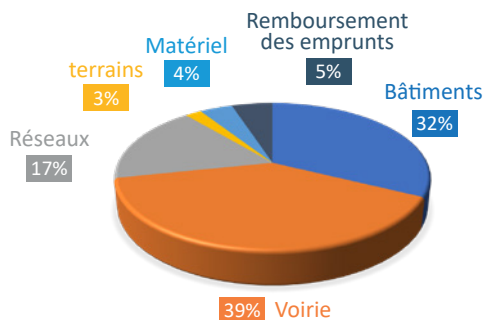
SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2021 (et versées sous réserve de présentation des comptes)	Montant
Gymnastique féminine	770,00 €
ATCB	1 100,00 €
Cercle de l'Amitié	1 485,00 €
Amicale Laïque	440,00 €
CATM	165,00 €
Société de chasse	150,00 €
Comité des Fêtes du Bernard (avec subventions pour organisation Fête du 3 juillet)	1 500,00 €
CCAS du Bernard	2 500,00 €
Divers organismes (JALMALV, Le panier Talmondaï, Secours Catholique, ADAPEI-ARIA etc...)	1 000,00 €
Ecoles (écoles privées, apprentissage, RASED,...)	970,00 €
Associations sportives et culturelles hors communes	2 015,00 €
TOTAL	12 095,00 €

* Un emprunt relais de 300 000€ dans l'attente d'une subvention dégrade les ratios. Depuis son remboursement total en 2021, l'encours de la dette à la clôture de l'exercice est inférieur à la moyenne de la strate. Le taux d'endettement est de 9,25% des recettes de fonctionnement et la capacité d'autofinancement nette est de 205 € par habitant (moyenne de la strate = 92 €).

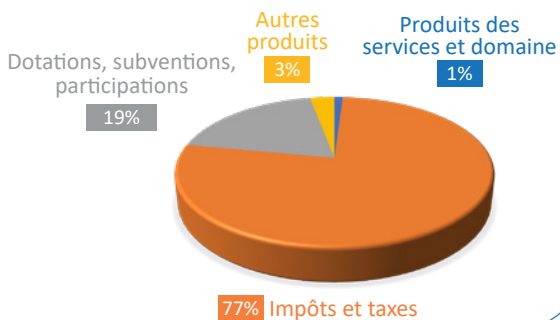
Dépenses de fonctionnement prévues en 2022



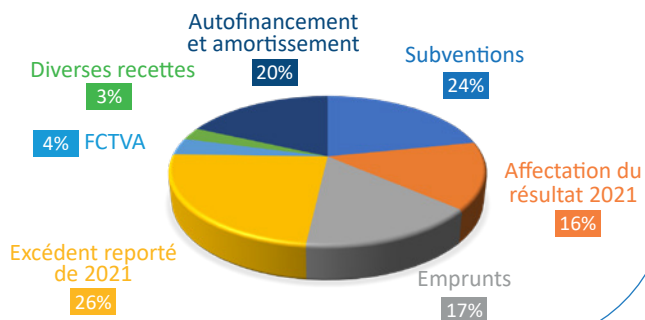
Dépenses d'investissement prévues en 2022



Recettes de fonctionnement prévues en 2022



Recettes d'investissement prévues en 2022



FIBRE OPTIQUE

La France est aujourd'hui le pays le plus fibré d'Europe.

Il aura fallu 90 ans pour électrifier totalement le pays, 40 ans pour installer le réseau cuivre de télécommunications et 10 ans maximum pour la fibre résume Philippe Le Grand, président d'InfraNum, la fédération regroupant les professionnels de la fibre optique.

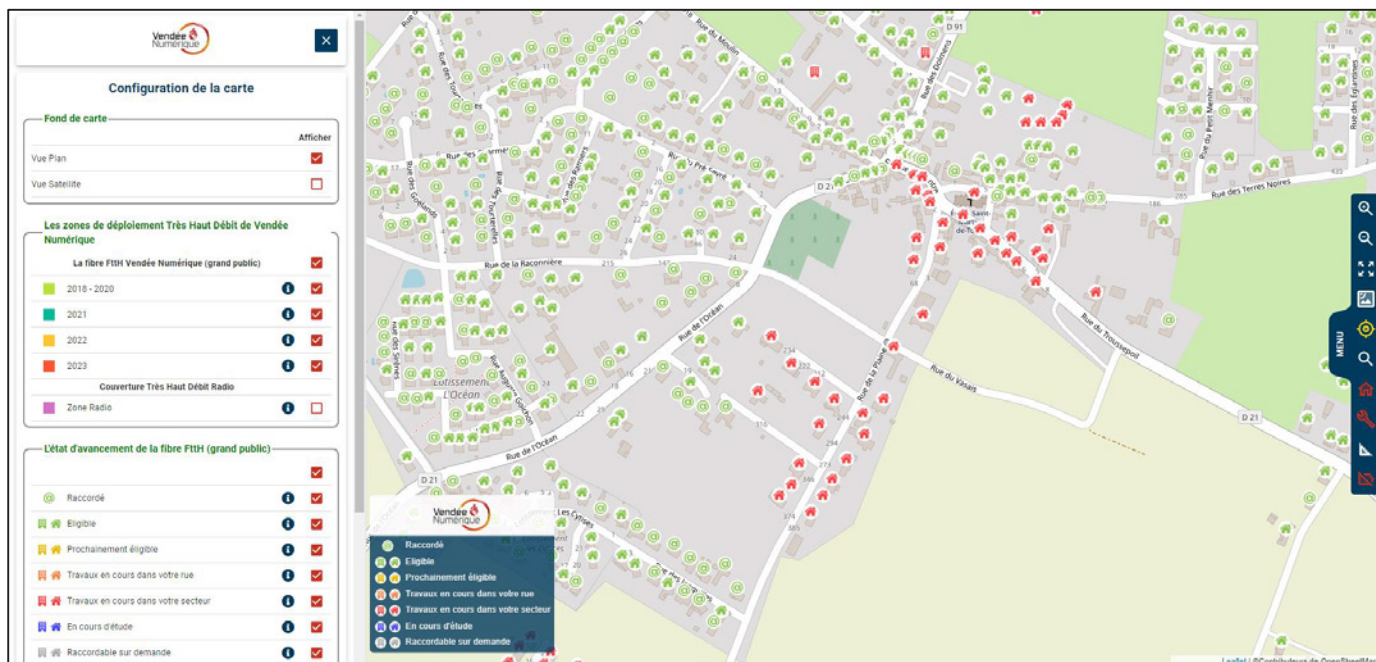
Le Département de la Vendée avec Vendée Numérique a encore été plus rapide puisque le début du développement de la fibre a commencé en 2018 pour s'achever en 2023. L'effort financier est partagé entre l'Union Européenne, l'Etat, le Département et les Communautés de Communes.

Sur la commune, la fibre aurait dû être totalement desservie fin 2022 (plus de 800 maisons). Un peu de retard est constaté : 10 % sur le bourg, 50 % sur le Breuil et Fontaine et presque toutes les habitations isolées sont raccordables.

COMMENT SAVOIR SI JE PEUX BÉNÉFICIER DE LA FIBRE ?

Vous trouvez toutes les informations sur le site internet www.vendeenumerique.fr et notamment la carte interactive qui vous permettra de savoir si votre maison est raccordable. Dans la rubrique « Particulier », cliquez sur « Suis-je éligible à la fibre ? » puis sur « Accéder à la carte ». Au bas de la page, choisissez « Consulter la carte » et zoomez sur votre maison.

Ci-dessous un extrait de la carte interactive du bourg du Bernard :





Agnès LANSMANT-LOUSSERT
2^e Adjointe

En charge des commissions :
Affaires scolaires
et Périscolaires,
Bâtiments

Conseillère Communautaire

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

CLASSE DE NEIGE :

Les élèves de CM sont partis du 07 au 11 mars en classe de neige dans les Pyrénées à Gavarnie. Ce voyage scolaire est cofinancé par la commune, l'Amicale Laïque et les familles des participants.

PASSEPORT DU CIVISME :

Cette année encore, les enfants ont participé aux différentes actions collectives et individuelles du passeport du civisme. Réparties sous différents thèmes (devoir de mémoire, connaître les valeurs de la République, environnement, patrimoine, prendre soins des aînés, savoir donner) ce ne sont pas moins de 15 actions (8 collectives et 7 individuelles) qui ont été réalisées sur l'année 2021-2022.

OUVERTURE DE LA 5ÈME CLASSE :

Cette nouvelle rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture d'une cinquième classe et l'accueil d'un nouvel enseignant. Les effectifs restent stables avec 106 élèves mais la répartition par classe imposée par l'état a amené cette nouvelle ouverture.

Durant les congés d'été, l'école a été réaménagée : achat de mobilier, déménagement de classe et réorganisation de la bibliothèque qui est retournée à son emplacement initial mais avec un agencement différent afin de laisser plus d'espace pour la garderie.

Pour cette rentrée, une nouvelle convention de partenariat avec l'Association des 4 saisons a été signée pour la mise à disposition d'un agent supplémentaire sur le temps de midi afin de mieux accueillir les enfants présentant un handicap.

BÂTIMENTS

CONSTRUCTION DU CENTRE DE SOINS POLYVALENT :

Situé à l'arrière de la mairie, la construction du futur centre de soins a débuté à la mi-mars. Durant toute l'année, les entreprises locales se sont succédées pour une livraison qui a eu lieu fin décembre. Les 243 m² de superficie se répartissent en un hall d'accueil, deux salles d'attente, deux box infirmiers, une salle de stérilisation, un local de stockage, une salle de réunion et de convivialité, deux box en sous location pour accueillir une activité médicale ou paramédicale.

Le bâtiment sera loué dès début 2023 par la commune au Centre de Soins Infirmiers (CSI) de l'ADMR d'Angles qui en assurera le fonctionnement et la gestion. La construction du bâtiment est subventionnée par l'Etat (DETR et DSIL) à hauteur de 80% sur une base de 350 000 € HT de travaux.

PARCOURS SPORT AVEC VENDÉE GRAND LITTORAL :

Portée par la dynamique du Label « Terre de Jeux 2024 », la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral a décidé de favoriser l'accessibilité au sport pour tous les enfants de maternelle et élémentaire scolarisés du territoire en proposant huit séances de sport dans un choix de douze activités différentes. Reste à la charge des communes 25 % du coût du transport.

Les enfants de l'école des Dolmens ont ainsi pu participer à des séances d'initiation au surf à Longeville pour les CM, au golf à Bourgenay pour les CE et au judo à Moutiers pour les CP, les maternelles cette année ont fait gym à l'école.

PROGRAMME MOBY :

La commune a décidé d'adhérer au programme MOBY. Il s'agit d'un programme d'accompagnement à l'écomobilité scolaire qui a deux objectifs :

- Accompagner la mise en place d'un PDES (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire) en co-construction avec l'ensemble des parties prenantes dans les écoles élémentaires, collèges et lycées sur tout le territoire national

- Sensibiliser les élèves des établissements accompagnés à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre

Une convention de partenariat a été signée pour deux ans avec Eco CO2 afin de déployer ce programme au sein de l'école des Dolmens et d'assurer son bon fonctionnement. Ce partenariat conforte l'orientation de la commune vers la mobilité douce. Au-delà des déplacements vers l'école, ce programme va permettre également d'étudier les déplacements vers les commerces et services du centre bourg.

ACCUEIL DE LOISIRS - CONVENTION DE PARTENARIAT :

Une convention de partenariat a été signée le 29 novembre entre la commune et l'Accueil de Loisirs « Les Arlequins » de Moutiers les Mauxfaits. Cette convention, à effet rétroactif au 1er septembre, permet ainsi aux familles bernardaises de bénéficier du tarif commune.





EGLISE :

La cloche 2 « Marie-Louise » a été descendue début mars par l'entreprise BODET avant d'être acheminée dans ses locaux de Trémontines pour sa restauration. Un groupe d'élus s'est rendu sur place en mai pour la voir presque entièrement restaurée et également découvrir le travail et les techniques de restauration de ces monuments historiques. Elle est revenue le 27 septembre pour être remontée après une exposition d'un mois au public qui a permis aux enfants de l'école des Dolmens de la voir et d'avoir une présentation par l'entreprise BODET sur le travail effectué.

Cette opération, d'une dépense totale de 9989 € HT est subventionnée à 35% par le département et 30% par la DRAC.

SALLE BOIS PLAISANT :

Les agents des services techniques ont mis en place des terrains de pétanque à l'arrière de la salle dans l'alignement de la réserve incendie.

CIMETIERE :

Un nouveau columbarium de 10 places, identique au premier, a été installé par la société GRANIMOND en juin.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Mis en place le 29 novembre 2021, les sept élus du premier conseil municipal des enfants ont consciencieusement œuvré toute l'année. De leur travail est née l'aire de jeux installée entre l'école et la salle Bois Plaisant : cette aire peut accueillir des enfants de 2 à 14 ans. Ils ont également fabriqué et décoré trois boîtes à livres qui seront prochainement installées dans le centre bourg.

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu le 07 octobre dernier. Composé de 4 CM1 et 4 CM2, il a été installé le samedi 26 Novembre en présence de M. le Maire et de Mme Priscillia Martineau (conseillère), élue responsable. Les enfants ont pu exprimer leurs idées. Ils ont par la suite participé à la cérémonie « une naissance un arbre » comme première sortie officielle.



La Maire Loïc CHUSSEAU, Nathan SPRUMONT, Raphaël PINEAU, Jules THUBIN, Mathéo BENTO, Priscillia MARTINEAU (Conseillère Municipale référente du CME), Nathan HERBRETEAU, Lily RIGAGNEAU et devant Ilyana RONDEAU. Absentes : Agnès LANSMANT-LOUSSERT, adjointe référente du CME et Lila ALLARD

LES RÉALISATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

1 Propositions et choix des équipements pour l'aire de jeux installée à proximité de l'école et de la salle Bois Plaisant. Le CME a dû présenter le projet lors d'une séance du Conseil Municipal. Les jeux sont installés et trois bancs et deux tables de pique-nique viendront bientôt compléter la zone aménagée. Coût total de l'opération 49 842,83 € HT subventionnée à hauteur de 9968.57 €.

2 Réalisation de 3 boîtes à livres qui seront bientôt installées. Vous donnez, en déposant dans la boîte, un livre que vous avez lu et que vous ne souhaitez pas garder et en échange, vous prenez le livre qui vous intéresse et que vous souhaitez lire.

3 Les membres du CME participent également fin novembre à l'événement « Une naissance, un arbre » et aident ainsi aux plantations des Frênes aux abords de la salle Bois Plaisant pour les bébés nés l'année précédente. Cet événement a lieu à la Sainte Catherine en présence des familles et des petits parrains pour lesquels chaque prénom est indiqué près de «son» arbre.



1



2



2



3



Frédéric PAPIN
3^e adjoint

En charge des commissions :
Voirie et réseaux
Embellissement et cadre de vie
Affaires culturelles

VOIRIE ET RÉSEAUX

Le programme voirie 2022 portait sur la poursuite de la réfection des chemins de plaine et de diverses voies de la commune. Nous établissons un calendrier annuel en priorisant certains points, sachant que, pour des raisons budgétaires, tout ne peut se faire en un an.

Dans un souci de renforcement de la sécurité, il a été décidé de limiter la vitesse à 30 km/h sur la totalité de la traversée du bourg avec la mise en place d'un rond-point près du cimetière ainsi que la pose de coussins berlinois rue de l'Océan. Ce même type d'équipement a été installé au Breuil et rue de Grand Moulin.

Suite à l'effacement des réseaux rues de la Raconnière et de la Plaine, une étude est en cours pour l'aménagement et la sécurisation de ces voies.

Très prochainement, tous les habitants de la commune devraient être éligibles à la fibre optique.



Voirie - aménagement rond-point près de la rue de la Raconnière



Voirie 2022 coussin berlinois le breuil



Une naissance un arbre



Animation auteurs bernardais médiathèque



Les auteurs bernardais

EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE

Des plantations d'arbustes ont été renouvelées sur différents sites de la commune comme, par exemple, autour du dolmen de la Frébouchère. Des parterres fleuris ont été aménagés aux entrées de village du Breuil et de Fontaine.

L'opération « une naissance, un arbre » s'est poursuivie cette année avec la plantation de 10 arbres près de la salle Bois Plaisant.

En vue de la réfection prochaine des trottoirs en centre bourg, les albizias de la rue des Dolmens ont été déracinés et transplantés aux abords de la salle Bois Plaisant. Ils seront remplacés, une fois les travaux engagés, par une essence mieux adaptée.

AFFAIRES CULTURELLES

Après une année complète de fonctionnement, la médiathèque Arthur Tortereau atteint son rythme de croisière. La douzaine de bénévoles investis assure un service de qualité en offrant à tous l'accès gratuit à un grand nombre d'ouvrages disponibles dans le réseau des médiathèques Vendée Grand Littoral. Les élèves de l'école ainsi que les enfants de la crèche continuent à y être accueillis régulièrement.

En mars dernier, en présence de Mr Maxence de RUGY, président de la communauté de communes, une matinée d'échange avec les auteurs bernardais s'est déroulée à la médiathèque. Gilles CHUSSEAU, Guylaine GUEDOU-BURGAUD et Brigitte ALESINAS ont présenté leurs ouvrages et dialogué avec un public venu nombreux.

Entre autres animations, la médiathèque a accueilli en juillet une matinée « Bien-être et harmonie » permettant de découvrir et de s'initier au Yoga et au Tai Chi Chuan.



Corinne CHARTIER
4^e Adjointe

En charge des commissions
Développement économique
Animations et Affaires sociales
Et vice-présidente du CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)



Les bernardais à l'Ephad de Longeville petit goûter avec M.le maire et Mme CHARTIER

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Lotissement du parc de la mairie 2 : le permis d'aménager a été déposé le 15 novembre 2022. 58 terrains sont prévus. 18 habitations de « Vendée Logement » dont 7 avec possibilité de Prêt Social Location à l'Accession.
- L'élaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), regroupant les 20 communes du territoire, est en cours. Un dossier de concertation est mis à disposition à la mairie, n'hésitez pas à venir le consulter. La finalisation du dossier et l'approbation sont prévues en fin 2025.
- Depuis quelques semaines, un kiosque à pizzas du restaurant « Okoumé » de Moutiers-les-Mauxfaits est mis à disposition sur le parking de la mairie. Il est accessible 24h/24.

ANIMATIONS

- L'année 2022 a relancé les animations sur la commune.
- Dimanche 3 avril, une chasse aux oeufs était organisée sur le parvis de la salle Bois Plaisant avec une trentaine de participants
 - Le dimanche 12 juin s'est déroulé le 2^{ème} marché des créateurs « Bern'Arts » : une vingtaine de créateurs étaient présente ainsi que nos 4 écrivains bernardais qui ont dédié leurs ouvrages.
 - Le samedi 2 juillet, lors de la fête multi associations, 7 associations étaient présentes. La paëlla faite par Fanfan la petite Bernardaise a été dégustée par 400 personnes. Cette soirée festive était animée par Matjilou Music. Un feu d'artifice offert par la municipalité a clôturé cette fête.
 - Le dimanche 28 août, la deuxième édition de la balade rando vélo Patrimoine a réuni une vingtaine de personnes qui ont pu découvrir de nouveaux lieux. Jean-Claude BULOT, Gilles CHUSSEAU et Domnin REDOIS passionnés par l'histoire de la commune ont commenté les différents sites. La balade s'est terminée au dolmen de la Frébouchère par le verre de l'amitié.
 - Le samedi 24 septembre, le forum des associations à la salle Bois Plaisant, ouvert à tous, a aussi permis l'accueil des nouveaux arrivants. Après une présentation de la commune, M. le Maire, Loïc CHUSSEAU et ses adjoints ont proposé un moment de convivialité autour de spécialités culinaires de la commune avec « Fanfan la p'tite bernardaise » (traiteur), la Ferme de la Rochette (produits laitiers), la Ferme de la Vaiquerie (charcuterie) et

AFFAIRES SOCIALES ET CCAS

Plusieurs événements ont marqué les activités du CCAS en 2022 :

- Le samedi 9 avril : une collecte en faveur de l'Ukraine, en lien avec la communauté de communes Vendée Grand Littoral, a permis de recevoir de nombreux dons pour aider ce peuple en guerre.
- Le samedi 3 décembre, la troisième collecte de Noël a été organisée en partenariat avec le Secours Catholique à la salle Bois Plaisant, le même jour que le téléthon. Merci à M. JOLLY.
- Le 17 décembre, 166 colis ont été distribués aux aînés de la commune de plus de 70 ans. La distribution à domicile a été effectuée par les membres du CCAS, l'équipe municipale, et les enfants de la classe de CM (dont des membres du Conseil Municipal des Enfants). Tous les élèves de l'école ont fait de nombreux dessins qui ont été appréciés par les aînés.

Je vous présente mes MEILLEURS VOEUX à toutes et à tous pour l'année 2023.



Marche de la Joséphine Octobre Rose

la boulangerie « L'instant Gourmand » avec une diversité de pains spéciaux.

- Le mercredi 5 octobre : 80 personnes ont participé à la marche de La Joséphine organisée dans le cadre d'octobre Rose (lutte contre le cancer du sein). Une cagnotte de 530€ a été récoltée et déposée à la Ligue contre le cancer.
- Le 20 novembre, la grange du Prieuré a eu le privilège d'accueillir Louis CHEDID et Ivan CASSAR dans le cadre du programme départemental « Musique et Patrimoine ». La commune a été associé à ce beau projet.



Ivan CASSAR et Louis CHEDID à la grange du Prieuré - 20-11-2022

Un merci particulier à chaque association et à chaque membre pour leur investissement et leur disponibilité qui permettent de proposer de animations tout au long de l'année dans notre commune.

Commissions communales

M. le Maire est président de droit de toutes les commissions communales. Les adjoints sont conviés à toutes les commissions.

Commission FINANCES

Étude et préparation des budgets, mesures fiscales...

MEMBRES : Jean-Claude BULOT, Antoine COUTANSAIS, Brice PIVETEAU, Audrey CHABOT

Commission AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

Conseil d'école (dont 2 représentants titulaires et 2 suppléants), services périscolaires, mobilier, budget école, Passeport du Civisme, Conseil Municipal des Enfants (CME)...

MEMBRES : Agnès LANSMANT-LOUSSERT, Priscillia MARTINEAU, Brice PIVETEAU, Nadège THUBIN, Audrey CHABOT, Marion USUREAU

Commission BÂTIMENTS

Entretien et aménagement des bâtiments communaux, aménagement du cimetière, matériel...

MEMBRES : Agnès LANSMANT-LOUSSERT, Maxime BARBARIT, Bertrand DOUIN, Marion USUREAU

Commission COMMUNICATION

Bulletin municipal et bulletins d'informations, plan-guide, citoyenneté, site internet, réseaux sociaux et tous supports de communication...

MEMBRES : Brice PIVETEAU, Magali GODET, Priscillia MARTINEAU, Maxime BARBARIT

Commission VOIRIE ET RESEAUX

Effacements de réseaux, aménagement des lotissements, éclairage public, entretien voirie, réseau pluvial, matériel des services techniques...

MEMBRES : Frédéric PAPIN, Brice PIVETEAU, Antoine COUTANSAIS, Johnny CHABOT, Bertrand DOUIN

Commission EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE

Fleurissement, plantations, aire collective de jeux, illuminations fêtes, matériel et mobilier urbain, aire de camping-cars...

MEMBRES : Frédéric PAPIN, Nadège THUBIN, Maxime BARBARIT, Johnny CHABOT

Commission AFFAIRES CULTURELLES

Médiathèque, patrimoine, tourisme...

MEMBRES : Frédéric PAPIN, Marion USUREAU, Maxime BARBARIT, Priscillia MARTINEAU

Commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Étude des dossiers d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, lotissements, zone d'activités...), commerces et services de proximité, attribution des lots dans les lotissements...

MEMBRES : Corinne CHARTIER, Brice PIVETEAU, Magali GODET, Antoine COUTANSAIS, Johnny CHABOT, Audrey CHABOT

Commission ANIMATIONS

Vie associative, jeunesse et sports, affaires culturelles, manifestations communales, gestion des salles...

MEMBRES : Corinne CHARTIER, Maxime BARBARIT, Priscillia MARTINEAU, Nadège THUBIN, Magali GODET

Commission AFFAIRES SOCIALES

Transport solidaire, conférences à thème social (jeunesse, parentalité, seniors, familles, prévention...),

MEMBRES : Corinne CHARTIER, Maxime BARBARIT, Priscillia MARTINEAU, Marion USUREAU, Audrey CHABOT

CCAS - conseil d'administration

Président : Loïc CHUSSEAU

Vice-Présidente : Corinne CHARTIER

Membres : Maxime BARBARIT, Jean-Claude BULOT, Audrey CHABOT, Marion USUREAU, Véronique BOURASSEAU, Henriette BULOT, Françoise LEBOEUF, Dominique RIHET

Votre mairie

2 rue Albert Deman
85560 LE BERNARD

TÉL 02 51 33 30 69

mairie@lebernard.fr

www.lebernard.fr

 LeBernard85560

 Application Intramuros
Recherche Le Bernard

**LA MAIRIE EST OUVERTE
AU PUBLIC
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H A 12H30**

Une permanence est assurée tous les matins par le Maire et/ou ses adjoints.

Une permanence téléphonique est assurée les après-midis de 14h à 17h.

Pour mieux vous recevoir et vous éviter d'attendre, merci de prendre rendez-vous.

SERVICE ADMINISTRATIF

De gauche à droite :
Sylvia LEMAIRE, Accueil,
Stéphanie CESBRON BOUSSAIS, Secrétariat
Isabelle DUBOIS, Secrétaire Générale



SERVICE TECHNIQUE

Service technique
De gauche à droite
Cyril JAMIN, agent Service Technique
Kelly JAMIN, agent d'entretien des locaux communaux
et agent polyvalent
Aurore BENTO, agent responsable du Service Technique

SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

*Fabien BEZIER (Atsem, Cantine et Garderie),
Marie-Line RIVA (Cantine, préparation des repas),
Agnès LECHEVALIER (Atsem, Cantine et Garderie),
Olga HEIB (Cantine et Garderie)*



Police municipale intercommunale

LE BERNARD - LONGEVILLE-SUR-MER - AVRILLÉ - SAINT-HILAIRE-LA-FORÊT

Ses missions définies :

- la recherche de renseignements pour les enquêtes,
- la mise en application des arrêtés du Maire,
- la surveillance des applications funéraires,
- la capture d'animaux en divagation,
- la prise de déclarations de chiens de 1ère et 2ème catégorie,
- la restitution d'objets trouvés,
- l'établissement de procès verbaux et contraventions,
- l'établissement sur demande des attestations de non-contestation de conformité en urbanisme,
- l'enlèvement et la gestion des dossiers des véhicules en état d'épave...

Domaine de compétences spécifiques :

- Protection de l'environnement, rédaction des arrêtés de police sur demande des Maires, infractions au règlement sanitaire départemental sur voies publiques,
- Code de la Voirie Routière, infractions au Code de l'Urbanisme, les conformités de travaux, les infractions au Code Pénal.



Tél. 02.51.33.32.69

Vos démarches administratives



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SONT DISPONIBLES ET ACTUALISÉS SUR LE SITE :

www.service-public.fr

ou sur le site

www.lebernard.fr

(carrés verts Accès Rapide, choisir Démarches administratives)

Quelque soient les démarches, il suffit de créer un compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche souhaitée puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé (les pièces justificatives doivent être numérisées). Si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à contacter la Maison France Services à Moutiers-les-Mauxfaits, service mis en place par la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral.

La Maison France services est un lieu d'écoute et de convivialité pour :

- Être accompagné et orienté dans ses démarches administratives (impôts, Pôle Emploi...)
- Accéder à des plateformes et services en ligne (carte grise, ameli.fr...)
- Rencontrer des partenaires
- S'informer sur les services du territoire



Maison France Services

à la Communauté de communes Vendée Grand Littoral
2 Rue du Chemin de Fer
85540 MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

02 44 41 80 30
franceservices@vendeegrandlittoral.fr



ÉCRIVAIN PUBLIC BÉNÉVOLE

M. Eric PHELIN-RUFFIÉ, bernardais, peut vous aider dans vos démarches administratives ou juridiques (pénales, civiles, familiales, etc.). Que ce soit pour un conflit entre particuliers, avec un professionnel, une demande ou un litige avec une administration, une aide à la rédaction d'un courrier, il peut vous apporter des réponses ou vous diriger vers le bon interlocuteur. Contacter la mairie au 02.51.33.30.69 pour prendre RDV.

SAMU

- SAMU VENDÉE : uniquement pour les urgences vitales, composez le 15.
- Composez le 116 117 uniquement pour «les soins non programmés» (problème médical aigu) ou si vous êtes dépourvu de médecin traitant.
- Téléconsultation à Moutiers les Mauxfaits, Maison France Service, sans rendez-vous (avec carte vitale, carte bancaire et téléphone portable) Horaires France Services.

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30-12h30	
MARDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MERCREDI	8h30-12h30	
JEUDI	8h30-12h30	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	

ADRESSES UTILES DIVERS

ALLO SERVICE PUBLIC
La première réponse à vos questions administratives
3939

ASSAINISSEMENT SAUR
Service clientèle / Dépannage
02 53 59 40 00

EAU VEOLIA
Dépannage la Roche-sur-Yon
09 69 32 35 29

ELECTRICITÉ ENEDIS
Dépannage Panne électrique
09 72 67 50 85

GAZ ENEDIS
Dépannage Panne Gaz
0 800 47 33 33

IMPÔTS TRESORERIE DE MOUTIERS-LES-MAUXFAITS
9 Rue du Chemin de Fer
02 51 98 90 78

TRESOR PUBLIC LES SABLES D'OLONNE
54 Avenue du G^{al} de Gaulle
02 51 21 92 40

GENDARMERIE MOUTIERS LES MAUXFAITS
45 Rue des Sables
02 51 98 91 45 ou le 17

POMPIERS SDIS VENDEE (appel redirigé pour le départ des secours) (urgence uniquement)
le 18 ou le 112

Portage de repas

Plusieurs services de portage de repas sont assurés sur la commune du Bernard :

Par l'EHPAD la Berthomière
de Longeville-sur-Mer
Renseignements
au 02 51 33 34 28

Par l'EHPAD l'Hermitage de
Moutiers-Les-Mauxfaits
Renseignements
au 02 51 98 91 08

Par l'ADMR
Renseignements
au 02 51 44 37 85

Par PASANDA
Renseignements
au 02 51 20 71 60

Par « Les bons p'tits plats »
Renseignements
au 02 51 05 38 20

Divers

DIVAGATION DES ANIMAUX

Rappelons que la divagation des animaux est interdite (article L211-19 du Code Rural). La délibération prise par le Conseil Municipal instaure les tarifs suivants :

- Prise en charge, lecture d'identification, transport à la fourrière municipale et installation de l'animal, le premier jour 75 €
- Journée supplémentaire 20 €
- Frais d'identification 65 €

IDENTIFICATION DES CHIENS ET DES CHATS

Comme les chiens, les chats doivent être obligatoirement identifiés. Les maîtres qui ne procèdent pas à l'identification de ceux-ci encourent une amende de 750 euros !

ABOIEMENTS ET DÉJECTIONS

Il est demandé aux propriétaires de chiens de prendre toute mesure utile afin de respecter la tranquillité du voisinage, ainsi que les trottoirs et espaces verts.

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES NUISIBLES

La lutte contre les nuisibles (Rats et souris, Chenilles processionnaires...) est assurée par l'Association POLLENIZ (anciennement FDGDON).

Contactez l'antenne de la ROCHE-SUR-YON : POLLENIZ, allée des Druides, 85000 LA ROCHE-SUR-YON mail : polleniz@polleniz.fr ou tel. 02.51.47.70.61

Vous trouverez également de nombreuses informations et des formulaires de contact sur le site internet www.polleniz.fr dans la rubrique Missions / Lutte collective

Si vous constatez un nid de frelons asiatique, la destruction sera prise en charge par la Communauté de Communes VENDEE GRAND LITTORAL. (Ne concerne pas les nids de guêpes, d'abeilles ou autres frelons). Pour cela, remplissez le formulaire de demande sur le lien suivant : <https://www.vendeegrandlittoral.fr/nuisibles/>

FEU : RÈGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DU FEU

Extrait de l'arrêté n°12 SIDPC-DDTM 627 portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Vendée.

« Article 2 : Disposition générale sur tout le département [...]. En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produits par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage. [...] »

L'intégralité de l'arrêté est consultable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr (inscrivez le numéro de l'arrêté n°12SIDPC-DDTM 627 dans la recherche), à la mairie ou sur le site internet.

NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral n°22/CAB/399 du 31/05/2022 est consultable en mairie et sur le site www.lebernard.fr. Vous pouvez également trouver l'information sur le site de la Préfecture de la Vendée.

Pour adopter les bons réflexes avec son voisinage et pour le bien-être de tous, il est bon de respecter certaines règles :

L'article R 1336-5 du code de la santé publique prévoit : «Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, de jour comme de nuit, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une chose ou d'un animal dont elle a la responsabilité. Il peut s'agir de bruits produits par :

- Des cris d'animaux (aboiements de chiens),
- De la musique amplifiée,
- Des travaux de jardinage ou de bricolage,
- L'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifices.

NUISANCES SONORES RELATIVES AUX COMPORTEMENTS AU DOMICILE

Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'appareils pouvant causer une gêne sonore pour le voisinage tels que la tondeuse à gazon, une bétonnière, etc..., sont autorisées sur les plages horaires suivantes :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les occupants des locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes dispositions pour ne pas troubler le voisinage notamment par l'usage fréquent, répétitif ou intempestif d'instruments de musique, d'appareils

électroménagers et/ou domestiques (radio, télévision, chaîne hi-fi, machine à laver, sirène, etc.), ou par la pratique d'activités non adaptées à ces lieux. »

LES ACTIVITÉS DES PROFESSIONNELS

Les chantiers de travaux privés ou publics, effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, l'entretien des espaces verts, les travaux de voirie et les travaux concernant les bâtiments existants et leurs équipements, sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00
- le samedi de 8h00 à 20h00.-
- (mais) interdits les dimanches et jours fériés.

Pour tout renseignement, consulter l'arrêté sur le site de la Préfecture de la Vendée ou celui de la commune www.lebernard.fr

Urbanisme

Pour l'année 2022, le service d'urbanisme de la mairie a enregistré : 27 dépôts de permis de construire (dont 6 permis pour maison individuelle, et les autres concernant des extensions, réhabilitation, garages, bâtiments agricoles et divers.)

- 2 permis de démolir
- 2 permis d'aménager.

Ajoutons 91 déclarations préalables pour les abris de jardins, clôtures, petites modifications ou constructions inférieures à 20 m² et 66 certificats d'urbanisme instruits.

DEMATERIALIZATION DES DOSSIERS D'URBANISME

Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager, vous devez faire une demande d'autorisation d'urbanisme.

Particuliers ou professionnels, depuis **le 1er janvier 2022**, vous avez la possibilité de déposer votre demande en ligne via une plateforme : le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Ce téléservice, gratuit et ouvert à tous, permet de déposer toutes vos demandes d'urbanisme sous forme numérique : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, permis de démolir...

La commune recevra vos demandes d'autorisation sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe !

LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION :

- Plus besoin de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie
- Un service accessible en ligne 24h/24
- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier minimisant les risques d'erreur et rendant le process plus fluide.
- Un traitement optimisé de votre demande grâce à une réduction des délais de transmission
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel
- Des échanges simplifiés avec l'administration (Une demande d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne).
- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer le dossier en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement.. et en plus vous faites un geste pour l'environnement.

LES ÉTAPES POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'URBANISME SONT SIMPLES :

- 1- Créer votre compte sur <https://urbanisme.vendeegrandlittoral.fr/guichet-unique/>
- 2- Remplir le formulaire en ligne
- 3- Joindre les documents numériques du dossier au format .pdf
- 4- Valider votre dossier et l'envoyer

État civil 2022

Pour l'année 2022, le service d'Etat-Civil de la mairie a enregistré :

- 8 naissances

- 6 mariages

- 5 PACS

- 7 décès

PROGRAMME

« UNE NAISSANCE UN ARBRE »

La commune du Bernard s'est engagée pour la deuxième année dans l'opération « Une Naissance, Un Arbre ».

Le 26 novembre 2022, un jour après la Ste Catherine : dicton : « A la Sainte Catherine, tout bois prend racine » ce sont 10 charmes qui ont été plantés aux abords de la salle Bois Plaisant pour les naissances de 2021.

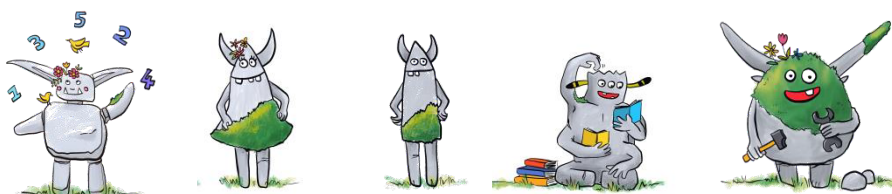
Cette opération est subventionnée à hauteur de 15 euros par arbre par la Région des Pays de la Loire.



École des Dolmens



56, rue de la Frébouchère
85560 Le Bernard



Mascottes en pierre inspirées des menhirs et dolmens créées par Lucie Renaudeau, maman d'élève à partir des idées et dessins des élèves.

École : 02.51.90.33.21

ecoledesdolmens@orange.fr

<https://padlet.com/ecoledesdolmens/q4s9tlxp1igyjvw>

Horaires : 9h/12h 13h30/16h30

L'école des Dolmens accueille 105 écoliers pour cette nouvelle année scolaire, répartis en 5 classes.

TPS/PS/MS : Mélanie QUENTIN/
Marion AUVINET ATSEM : Fabien BEZIER

GS/CP : Stéphanie ROBERT ATSEM :
Agnès LECHEVALIER

CP/CE1 : Enzo DAVY

CE1/CE2 : Mildred LE GUERNIC/Marion AUVINET

CM1/CM2 : Céline LACHAMBRE/
Marion AUVINET

L'équipe compte également deux AESH, Aurélie Tourigny et Vanessa Lopez qui interviennent toute la semaine auprès des enfants en situation de handicap.

RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE

Pour les inscriptions ou pour tous renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice tous les mardis sur le temps scolaire, jour de sa décharge, ou en dehors des heures de classe les autres jours.

RENTÉE 2022 : ON OUVRE UNE 5ÈME CLASSE !

Face à l'augmentation des effectifs de l'école, la direction d'Académie a prononcé l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2022, ce qui permet d'alléger les effectifs des divisions trop chargées. La nouvelle école construite

il y a 10 ans prévoyait cette éventualité. Après quelques aménagements et déménagements durant l'été : l'équipe était prête pour accueillir un nouvel enseignant : Enzo Davy qui a en charge la classe des CP-CE1.

2022 DU SPORT POUR TOUS

Grâce à la mise en place du parcours sport de la communauté de communes, les élèves de l'école ont pu pratiquer de nouvelles activités en EPS : judo pour les CP, golf à Bourgenay pour les CE1-CE2 et surf aux Conches pour les CM1-CM2 et toujours la natation à la piscine de la Tranche/mer pour les cycles 2.

DES PROJETS ET DES SORTIES EN 2022

Visite de l'Eglise St Martin : octobre



Exposition 1ère guerre mondiale : novembre



Natation à La Tranche



Judo pour les CP



Exposition des planches de BD au château de Talmont pour les journées du patrimoine : septembre



Les CE1-CE2 au golf de Bourgenay



Noël 2022 : spectacle chants et danses + marché de Noël



CLASSE DE NEIGE À GAVARNIE
DU 7 AU 11 MARS 2022

ÉCOLE DES DOLMENS LE BERNARD

Merci à la municipalité du Bernard
et à l'Amicale Laïque des Dolmens
pour cette semaine inoubliable !

Olympiades : juillet



Les CM1-CM2 au surf plage des Conches



Course du muscle Téléthon 2022



ZOOM SUR LA SEMAINE DU GOÛT

Du 9 au 15 octobre, l'école a participé à la semaine du goût en accueillant plusieurs professionnels qui ont permis à tous les élèves de découvrir de nombreuses saveurs et de bons produits, mais aussi de cuisiner et de rencontrer des passionnés des métiers de bouche parler de leur profession : des tous petits jusqu'aux plus grands, ce fut une vraie découverte et un temps de plaisir partagé. Les ateliers ont été d'autant plus inédits qu'ils ont été animés par des anciens élèves de l'école sous le regard nostalgique de leur ancienne maîtresse : Doriane Martineau (traiteur), Axelle Hurltel (pâtissière), Quentin Madoui (boulangier) et Oriane Madoui (restaauratrice). David et Audrey Chabot de la ferme de la Rochette Laits bonnes idées parents d'élèves à l'école sont venus compléter l'équipe. Mousse au chocolat, cookies, cake à la carotte, chouquettes, préfou, crème fouettée, yaourt.... les p'tits chefs s'en sont donnés à cœur joie pour le plus grand plaisir de leurs papilles !



Semaine du goût



DES PROJETS POUR L'ANNÉE

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement l'équipe des parents d'élèves de l'Amicale Laïque, pour leur engagement quotidien pour l'école. Merci à tous ceux qui participent à la mission d'éducation et d'instruction de l'école. L'équipe remercie enfin Monsieur le Maire et son équipe pour leur précieuse collaboration. Meilleurs vœux pour 2023

CONTACTS

LES ASSOCIATIONS BERNARDAISES (sportives, culturelles et de loisirs)

DÉNOMINATION	PRÉSIDENT(E)/MEMBRE	TÉLÉPHONE/MAIL
Amicale Laïque des Dolmens	Pierre DROUSSE	amicalelaïque85560@gmail.com
Association du Don du Sang	Gilles LOUSSERT	02 51 97 52 26
ATCB (Association Touristique et Culturelle du Bernard)	Bernard JOLLY	02 44 60 30 07
Au Fil des Créations	Rachel ROGISSART	06 13 64 36 75
CATM (Anciens combattants)	Maurice VRIGNAUD	02 51 33 37 54
CERCLE DE L'AMITIÉ (55 ANS ET PLUS)	Monique DESBONDANT	06 70 15 11 35
Comité des Fêtes	Stéphane CHAPRON	06 51 47 38 26
Gymnastique Volontaire	Agnès LANSMANT-LOUSSERT	02 51 97 52 26
Les Amis de l'Écho du Pont de la Brime	Jacky RAMBAUD	06 71 24 37 89
Matjilou Music	Mathias GOUPIL-GUICHETEAU	06 08 89 90 40
Pacoléd'ziles	Philippe LITADIER	06 79 44 73 56
Passion Déco	Christine BURTEAUX	02 51 27 47 12
Société de Chasse	Joël PAPIN	02 51 90 37 92
Taï Chi Chuan Bernardais	Stéphane CHAPRON	06 51 47 38 26
Yogarmonie	Marie-France FERAL	06 80 30 59 46

L'ATCB ASSOCIATION TOURISTIQUE et CULTURELLE du BERNARD

Crée en 1989, l'Association a toujours présenté différentes manifestations au gré des années.

La période « Covid » a entraîné une certaine démotivation parmi ses membres.

En 2022, nous avons organisé deux bourses aux livres, un vide dressing, deux vide-greniers, et un marché de l'Avent.

Le vide greniers du mois de juillet a été particulièrement réussi. La circulation dans le centre bourg était très difficile tellement l'affluence était importante.

Le nombre d'exposants est en hausse, mais le nombre de bénévoles diminue chaque année.

L'association va sûrement devoir différer certaines manifestations en raison du nombre réduit des bénévoles. Nous sollicitons donc de nouvelles recrues pour cette année.

Vous pouvez vous faire connaître auprès du Président, M. JOLLY. Je remercie toutes et tous les bénévoles pour leur action participative, leur bonne humeur et surtout leur disponibilité.

Les membres de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023. Bonne année !

Le Président, Bernard JOLLY



L'Amicale Laïque des Dolmens



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Pierre DROUSSÉ
Vice-présidente : Nadège THUBIN
Secrétaires : Océane DESAMY et Julie MONDOT
Trésorière : Angéline BAROTIN
Trésoriers cantine : Christelle BOIREAU et Carl ALLARD
Membres : Anne SICARD, Audrey CHABOT, Manon BULTEAU, Charlotte LAURENT, Sabrina SPRUMONT, Anaïs GUICHARD.

DATES A RETENIR :

- **TARTI'FÊTE** : le 4 mars 2023
- **KERMESSE** : le 24 juin 2023

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association l'Amicale laïque des Dolmens est une association de parents d'élèves bénévoles qui a pour but de contribuer à dynamiser l'école publique des Dolmens et notre commune grâce à l'organisation d'événements extra-scolaires et ainsi contribuer au financement des activités scolaires et de l'achat de matériels pédagogiques. Notre association est une amicale. Nous n'avons rien à vendre mais beaucoup à partager. Les manifestations organisées permettent de créer un lien entre parents, enseignants, enfants et les habitants de la commune.

La laïcité est pour nous l'ouverture à tous, quelles que soient ses origines, ses convictions philosophiques ou religieuses dans un esprit de respect mutuel. Chacun peut y trouver sa place et développer ses compétences personnelles.

Pour nous, l'engagement bénévole, c'est agir pour l'autre, une façon d'humaniser une société de plus en plus individualiste et de favoriser la proximité et les rencontres.

NOS ACTIONS :

- Organiser des événements : comme l'arbre de Noël, la Tarti'fête... Ou encore la traditionnelle kermesse qui clôture l'année scolaire.
- Contribuer au financement des sorties

scolaires (zoo des Sables, le Cairn...) et à l'achat de matériels pédagogiques

- Diminuer la contribution des familles pour les voyages (le ski pour l'année prochaine),
- En collaboration avec la Mairie, l'amicale a aussi en charge la gestion de la cantine et la garderie périscolaire.

INFO PRATIQUE :

La garderie ouvre ses portes de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 le soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le personnel est mis à disposition par la mairie.

Règlement et modalités d'inscription sur demande auprès du Président : Mr Pierre DROUSSÉ à l'adresse suivante : amicalelaïque85560@gmail.com

COMMENT PARTICIPER ?

Devenir membre ne vous astreint à aucune obligation. En accord avec ses valeurs, chaque membre s'engage en fonction de ses envies, de ses disponibilités... Chacun, peut s'investir à sa guise et se retirer quand il le souhaite.

Une association ne serait rien sans ses bénévoles. Un grand merci à ceux qui consacrent de leur temps pour les autres.

Le président, Pierre DROUSSÉ.

Cercle de l'Amitié du Bernard

Le Cercle de l'amitié compte à ce jour 139 membres âgés de 57 à 93 ans, avec une moyenne d'âge de 74 ans

Il poursuit un double but :

- Offrir une palette de divertissements à ses adhérents
- Contribuer à favoriser l'intégration des nouveaux habitants au Bernard

Le Cercle est également ouvert aux résidents et aux nouveaux arrivants des communes environnantes.

Retraité(e) chacun, chacune peut s'y inscrire à partir de 55 ans. Pour un couple (quel que soit son statut matrimonial), il suffit que l'un des deux ait 55 ans pour que l'autre puisse s'inscrire nonobstant son âge.

Le conseil d'administration vous invite à participer à notre assemblée générale le jeudi 23 février 2023 à la salle Bois Plaisant. Nous ferons le bilan 2022 et nous vous présenterons le programme des manifestations 2023.

Nous vous espérons nombreux pour montrer ainsi votre attachement à votre association. C'est vous, par votre présence et votre participation, qui faites ce qu'est et ce que sera le Cercle de l'Amitié. La convivialité étant le maître mot de nos rencontres, un goûter clôturera l'après midi.

Je remercie très sincèrement tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour la réussite de nos manifestations, ainsi que Monsieur le Maire, Loïc Chusseau, et la municipalité pour leur indéfectible soutien moral et financier

Je souhaite à tous nos adhérents et à leurs proches une année 2023 qui réponde à leurs vœux de bonheur et de santé avec une attention particulière aux personnes seules ou handicapées.

La présidente, Monique DESBONDANT

PROGRAMME 2023

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** : jeudi 3 février suivi du goûter
- **3 REPAS DANS L'ANNÉE** : fête des Mères, fête du Cercle, repas de Noël
- **2 APRÈS-MIDI DANSANTS** : 27 mars et 3 novembre
- **3 CONCOURS DE BELOTE** : 24 février, 2 juin et 6 octobre
- **SORTIES PÉDESTRES COURTES (4/5km)** : le 2ème et 4ème mardi du mois
- **SORTIES PÉDESTRES LONGUES (10km env)** le 1er et 3ème mercredi du mois
- **VOYAGE ANNUEL** : 1 semaine en hôtel club vers fin septembre
- **1 OU 2 SORTIE(S)** d'une journée dans l'année



Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes du Bernard est une association organisatrice de manifestations, qui a pour vocation de dynamiser et de rassembler les habitants de notre commune.



LE 4 JUIN SOIREE SARDINES

Vendredi soir la SARDINADE a eu lieu pour la première fois sur le parvis de la salle BOIS PLAISANT et a eu un énorme succès, au-delà de nos espérances. Organisation avec l'association Matjilou Music qui a su animée parfaitement cette soirée.

LE 13 JUIN MARCHÉ DES CREATEURS

Nous avons participé à cette animation, créé par la municipalité, au niveau d'une buvette et dégustation d'huitres apprécié par tous, dans le déroulement de cette magnifique journée.

LE 3 JUILLET SOIREE BERNARDAISES

Cette soirée permet la mutualisation de plusieurs associations : l'Amicale Laïque, Le Cercle de l'Amitié, Passion Déco, Pacoledziles, le Tai Chi Chuan Bernardais, Matjilou music, et le Comité des Fêtes. Elle a permis grâce à la mobilisation de tous ces bénévoles, d'organiser, la SOIREE BERNARDAISE, sur le parvis de la salle Socioculturelle " Bois Plaisant ". Une très belle soirée paëlla, cuisiné par Fanfan, a ravi les papilles de tous dans la joie et la bonne humeur.

Le spectacle CABARET proposé par MATJILOU MUISIC avec leur énergie, a su rassembler toutes les générations, avec un entracte ou le traditionnel et magnifique feu d'artifice offert par la municipalité a émerveillé les petits et les grands, et c'est terminé par une soirée dansante endiablée.

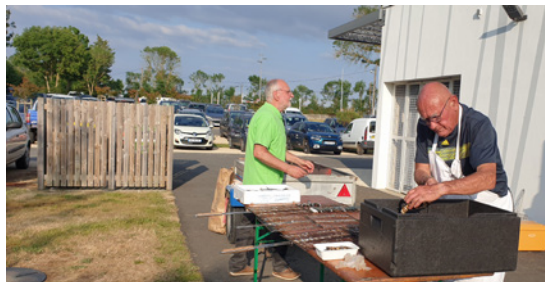
LE 12 SEPTEMBRE - MARCHÉ DES ÉOLIENNES

La marche des Eoliennes était organisée sur le parvis de la salle BOIS PLAISANT. Deux circuits ont été proposés de 8 et 15 km uniquement sur la commune. Cette randonnée s'est terminée par un apéritif servi à la salle BOIS PLAISANT dans une très belle ambiance conviviale.

LE 19 NOVEMBRE – SOIREE BEAUJOLAIS

Pour l'arrivée du beaujolais nouveau, nous étions nombreux a partagé cette soirée dégustation assortie d'une assiette de Cochonaille, tapas et fromage. Excellente soirée avec l'animation de Jérémy Bulteau dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Président, Stéphane CHAPRON



REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous les bénévoles et toutes les personnes qui contribuent à nos diverses manifestations. Le conseil d'administration remercie Monsieur Le Maire et la municipalité pour leur soutien et leur aide financière.

La porte est grande ouverte à toutes et à tous. N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe, toutes personnes intéressées sera la bienvenue.

DATES À RETENIR POUR 2023

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** : FEVRIER 2023 Date à définir à 20h30 Salle socioculturelle BOIS PLAISANT
- **LA SARDINADE** : VENDREDI 2 JUIN 2023 Salle socioculturelle BOIS PLAISANT
- **MARCHÉ DES CREATEURS** : 11 JUIN 2022 Place de l'église (bar)
- **FÊTE D'ÉTÉ** : SAMEDI 1 JUILLET 2022 FÊTE des ASSOCIATIONS Salle socioculturelle BOIS PLAISANT
- **MARCHÉ DES ÉOLIENNES** : DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023 Salle socioculturelle BOIS PLAISANT
- **SOIREE BEAUJOLAIS** : SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 Salle socioculturelle BOIS PLAISANT

CATM

Pour l'année 2023, nous poursuivons nos activités.

Le programme à venir comprendra les dates suivantes :

- L'Assemblée Générale à 15h à la salle Bois Plaisant : la date sera transmise ultérieurement (fin janvier ou début février)
- Notre méchoui devrait avoir lieu en juin
- Le mercredi 11 novembre, après la cérémonie, nous prévoyons de nous retrouver pour déjeuner à la salle Bois Plaisant.
- Le 5 décembre aura lieu la cérémonie au cimetière à la mémoire des soldats tués en Afrique du Nord.

Les nouveaux arrivants au Bernard seront les bienvenus parmi nous.

Avec les meilleurs vœux de nous tous pour 2023.

Le Président, Maurice VRIGNAUD



Passion déco

Passion Déco est une association qui accueille chaque jeudi après-midi dans une ambiance conviviale des passionnées de décoration et de couture.

Nous présentons nos créations à l'occasion d'animations ou d'expositions organisées par la municipalité du Bernard ou à l'initiative de l'association.

Nous investissons dès que nous le pouvons dans du matériel commun et essayons de nous offrir une sortie, en nous retrouvant une à deux fois l'année pour passer un moment sympathique en dehors de l'atelier. Nous sommes aussi acteurs dans les manifestations Bernardaises. En septembre nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles adhérentes, notre effectif est désormais de 17 adhérentes.

*La Présidente,
Christine BURTEAUX*



Au fil des créations

L'association au fil des créations est ravie d'organiser chaque année les puces des couturières et des loisirs créatifs.

Les exposants et les acheteurs éprouvent un grand plaisir à se retrouver dans une ambiance très conviviale. Il y a celles qui ont l'habitude de coudre qui viennent chercher des tissus bien précis et ou qui se laissent tenter par des coupons inconnus. Mais nous rencontrons aussi ceux qui débutent et qui viennent chercher aide et conseils.

LES DATES À RETENIR POUR 2023 :

- 12 FÉVRIER : PUCES DES COUTURIÈRES
- 8 OCTOBRE : PUCES DES COUTURIÈRES

La présidente, Rachel ROGISSART
Tel. 06 13 64 36 75
Adresse mail : ma-er-no@hotmail.fr



Gym volontaire

Après une saison 2021-2022 sans activité du fait de l'absence d'un animateur, notre activité a repris depuis le 21 septembre grâce à l'arrivée d'un nouvel animateur diplômé, M. Éric COCHOT.

Les cours se déroulent dans la salle de motricité de l'école des Dolmens, tous les mercredis de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30.

Eric vous propose plusieurs activités dans la joie et la bonne humeur : renforcement musculaire, Pilate ...

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année, deux séances d'essai vous sont offertes.

Bonne et Heureuse Année 2023 à toutes et à tous.

La Présidente, Agnès LANSMANT-LOUSSERT



Yogarmonie

Le YOGA est une discipline dans l'Art de vivre en respectant les besoins du corps et de l'esprit. C'est un apprentissage pour mieux se connaître.

Sentir ce qui est bon pour nous dans les mouvements, la respiration et les besoins quotidiens. Apprendre à s'observer, prendre la «température» de notre état d'être.

La respiration se modifie en fonction de notre état de stress ou d'agitation.

Les postures d'étirement accompagnées de toute la technique des respirations permettent un relâchement des muscles, tendons, articulations et de tous les systèmes de notre corps (digestif, nerveux...).

La concentration sollicitée pendant la séance libère le mental qui se relâche à son tour avec le corps.

Ces sensations font disparaître progressivement les tensions psychiques et physiques

Un état de bien-être intérieur s'installe, qui à long terme, s'amplifie par une pratique quotidienne dans l'observation de soi et de ses besoins.

La professeure Marie-France FERAL

27 ans de pratique personnelle et 16 années en tant que professeur.

Le président, Thibaud BRISOU



Matjilou Music



L'association Matjilou Music est plus active que jamais.

Elle compte à présent 4 sections :

- La Zumba, avec 42 adhérentes. Les cours ont lieu tous les jeudi soir à la Salle Bois Plaisant de 19h à 20h30 (130€ l'année et possibilité de faire 1h). Avec le nombre d'adhérentes croissant, l'association a décidé d'offrir 150€ à la Ligue Contre le Cancer à l'occasion d'octobre rose.

- Le Cabaret, une revue itinérante alliant, les plumes, les strass, les paillettes. Spectacle d'une durée de 2h, chanté en live, 13 artistes sur scène.

- Les animations diverses, soirée dansante, karaoké, pour les mariages, repas etc...

- Le concours de chant, une fois par an, avec une trentaine de candidats. Celui-ci se déroule aux alentours du mois d'octobre et a réuni cette année près de 200 pers avec le soutien de la municipalité.



*Le président,
Mathias GOUPIL-GUICHETEAU*



Tai Chi Chuan Bernardais

Cette association a pour objet l'étude, l'enseignement, la pratique du Tai Chi Chuan et des disciplines traditionnelles associées d'Extrême-Orient. Pratiqué régulièrement, le tai chi a de réels bienfaits sur la santé. Sur le plan physique tout d'abord : on gagne en souplesse grâce aux étirements progressifs des tendons ; les mouvements lents, de grande amplitude sont bénéfiques aux articulations. Elle favorise le bien-être en respectant les potentialités de chacun.

Nous avons participé à une présentation et initiation à la Médiathèque A. Tortereau, dans le cadre de la journée «Bien Être par l'harmonie du corps et de l'esprit».

La saison 2022 /2023 a commencé avec une vingtaine d'adhérents qui suivent les cours au deux horaires proposés les mardis, avec un planning établi pour toute la saison complète.

La salle Bois Plaisant, mis à disposition par la commune, nous permet de pouvoir pratiquer dans de bonnes conditions et dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation.

Cette discipline s'adresse à tous, sans condition physique particulière.

Le président Stéphane Chapron



DATES À RETENIR :

Stage de Qi Gong et TAI CHI CHUAN ouvert à toutes et à tous

- Samedi 28 Janvier 2023
- Samedi 4 Novembre 2023

Stage de Tai chi chuan forme 37 pas

- Le Dimanche 19 Mars 2023

Uniquement pour les Adhérents avec un grand Maître William Nelson

Nous vous proposons de participer à :

UNE SOIREE ASIATIQUE le 11 mars 2023

Animation musicale + Karoké par Matjilou music

Pacoledziles

L'association PACOLEDZILES est une association - Loi 1901, à but non lucratif. Son Président Philippe LITADIER, antillais originaire de la Guadeloupe, tient à coeur de faire découvrir son île au travers de différentes manifestations.

Cours de percussions pour enfants et adultes avec différentes percussions, dont le KA tambour antillais.



Préparation de plats à domicile et de cocktails à la demande. Soirée "repas dansant" mai et octobre à la salle des fêtes du Bernard.

Exposition-vente de produits artisanaux (épices, rhum arrangé, confitures...) et fabrication d'objets à base de noix de coco (lampes, bijoux ...) lors de manifestations organisées au Bernard (marché de l'Avent ...)

Le président, Philippe LITADIER

Don du sang

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE D'ANGLES ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

27e association membre de l'Union Départementale pour le Don du Sang Bénévole de la Vendée (elle-même affiliée à la Fédération Française pour le Don du Sang Bénévole), l'association a été créée le 21 mars 2007.

Son rôle :

- Faire la promotion du don du sang
- Recruter de nouveaux donateurs
- Assurer l'organisation matérielle des collectes (réservation et préparation de la salle, publicité et fléchage du don, préparation et distribution de la collation, etc.).

Sans Association locale l'Établissement Français du Sang ne pourrait pas faire de prélèvement en dehors des locaux du centre de transfusion sanguine alors que 90% du sang provient des collectes mobiles. Nos membres ne règlent pas de cotisation mais donnent un peu de leur temps, principalement pour organiser les collectes. Avoir de nouveaux membres c'est pour nous la certitude de mener à bien notre «mission», c'est pouvoir organiser plus de collectes dans plus de communes. Contactez-nous !

Pourquoi donner son sang ?

Aucun produit ne remplace le sang. Pourtant le sang est indispensable à de nombreux malades par l'un ou l'autre de ses composés (Globules Rouges, Plaquettes, Plasma). Accidents de la route, hémorragies chirurgicales, accouchements difficiles, leucémies, hémophilie, brûlures graves, la liste des affections où le patient a un besoin vital de sang est longue, et les besoins, liés aux progrès de la médecine et de la chirurgie, augmentent sans cesse nécessitant plus de donateurs.

Contacts de l'association sur LE BERNARD : Mayette CHABOT (Les Rochettes), Colette DELAIRE (Le Breuil), Nadia et Jean-Claude HANZEN (Rue du Moulin), Emmanuel HENAUULT (Rue des Ormeaux), Agnès et Gilles LOUSSERT (La Byrothière)

Le président, Gilles LOUSSERT



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.dondusang.net



DONNEZ VOTRE SANG
SAUVER UNE VIE
NE PREND QUE
30 MINUTES
SANS DOULEUR ET
SANS FATIGUE

TOUTES LES RÉPONSES À VOS
QUESTIONS SUR LE DON DU SANG :
www.dondusang.net

COLLECTES 2023

à la salle de la Détente
à Angles de 15h30 à 19h :

- JEUDI 19 JANVIER
- VENDREDI 17 MARS
- LUNDI 15 MAI
- JEUDI 14 SEPTEMBRE
- LUNDI 13 NOVEMBRE

à la salle Bois Plaisant
au Bernard de 15h30 à 19h :

- JEUDI 20 JUILLET

à la salle du Clouzy
à Longeville sur Mer
de 15h30 à 19h :

- MARDI 01 AOÛT

Secours Catholique

Association reconnue d'utilité publique, le Secours Catholique intervient auprès des personnes en situation de précarité dans les 9 communes du Talmondais : Avrillé, Le Bernard, Grosbreuil, Jard sur Mer, Longeville sur Mer, Poiroux, Saint-Hilaire la Forêt, Saint-Vincent sur Jard et Talmont St-Hilaire.

Toujours en lien avec les partenaires sociaux : assistantes sociales, CCAS, Panier Talmondais.

Les bénévoles du Secours Catholique recherchent des solutions adaptées à la situation des personnes accueillies afin de les aider à retrouver leur autonomie.

Les bénévoles rencontrent les personnes qui souhaitent échanger ou confier leurs difficultés lors des déplacements à domicile ou au cours des permanences le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Solidarité, 280 Rue du Paradis à Talmont-St-Hilaire.

Suite à ces rencontres, les personnes en situation précaire reçoivent différentes aides : colis alimentaires, bons de carburant, aides financières ... Le Secours Catholique peut aussi assurer certains transports pour des rendez-vous importants ou vers Le Panier Talmondais (Epicierie solidaire) lorsque les personnes ne disposent d'aucun autre moyen de déplacement.



Vendée

Secteur du Talmondais,
06.46.90.19.30

En ce qui concerne les vêtements, nous sommes en lien avec les Equipes d'Angles et de Moutiers les Maux faits dont les « boutiques » sont ouvertes à tous. On peut y trouver des vêtements neufs ou en parfait état, mais aussi du linge de maison, de la vaisselle, des livres, des jouets vendus à un prix très modique.

On peut aussi y apporter des vêtements en parfait état.

L'Accueil Familial de Vacances peut permettre à des enfants de partir en vacances dans une famille d'accueil ou apporter un « coup de pouce » pour aider une famille à prendre des vacances.

Dans Le Talmondais, différentes activités sont proposées : elles réunissent personnes accueillies et bénévoles :

- L'atelier-convivialité (une fois par mois) avec bricolage, recettes de cuisine, jeux de société puis partage d'un goûter...
- Des actions ponctuelles : soutien informatique, aides diverses, visites aux personnes seules.
- En décembre, Arbre de Noël pour les familles qui ont été reçues au cours de l'année au Secours Catholique et au Panier Talmondais.
- Et, quand tout va bien, une marche pique-nique est proposée au printemps...

Contacts pour le Secours Catholique du Talmondais :

Tél : 06 46 90 19 29

Email : secata440@gmail.com

ADMR

AIDE À DOMICILE PROCHE DE CHEZ VOUS

Notre association locale ADMR de Jard-Longeville intervient sur votre commune. Depuis plus de 70 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance...) mais aussi la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile.

Nos 28 salariés sont les piliers de notre association. Ils viennent en aide à 350 personnes. Grâce à notre réseau, ils peuvent bénéficier de formation (handicap, Alzheimer, petite enfance...) qui, en plus de leur savoir-faire personnel, leur apportent de nouvelles compétences professionnelles.

Nous sommes une équipe de bénévoles qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour gérer l'association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations. Cette année, nous avons aussi participé au forum des associations sur la commune de Jard-sur-Mer.



Des repas variés et équilibrés livrés chez vous
Possibilité d'adapter les menus pour les régimes spéciaux

Vous souhaitez vous rendre utile dans votre commune ? Rejoignez-nous !

Vous pouvez venir nous rencontrer ou nous contacter à Adresse : **18 bis chemin du rayon - 85520 Jard-sur-Mer**
Tel : **02.51.22.66.31**
Mail : admr.jard.longeville@orange.fr
Site internet : www.admr85.org
facebook : **ADMR Vendée Actualités**
Permanence **Le Bernard** Tel : **02 51 90 26 30**

Site internet : Vendée Seniors

www.vendee-seniors.fr permet aux aînés du département de la Vendée de disposer d'une plateforme sur laquelle chacun pourra trouver une réponse à ses questions.

Parmi les informations disponibles, vous trouverez : les Points d'accueil et les actualités, le soutien à domicile, les services d'aides (avec les organismes agréés), les établissements d'accueil (Ehpad, Marpa, etc...), les prestations, les demandes à effectuer etc... N'hésitez pas à consulter ce site mis à votre disposition par le Conseil Départemental de la Vendée.

Les boîtes SOS

Pour faciliter la prise en charge de ses habitants par les services de secours à domicile, la commune du Bernard met en place le dispositif « Boîte SOS ».

Ces boîtes ont été remises aux personnes âgées de plus de 70 ans lors de la distribution des colis de Noël le 17 décembre dernier. Le kit comprend un autocollant à apposer sur votre porte d'entrée, une fiche d'informations par personne à compléter avec l'aide éventuellement d'un proche ou d'un intervenant, et une boîte dans laquelle vous glissez la ou les fiches d'informations. Vous placerez ensuite cette boîte dans votre réfrigérateur. (elle est en plastique étanche et facilite la prise en charge auprès des services de secours en leur permettant de gagner du temps).

Si vous n'avez pas reçu votre boîte, merci de prendre contact auprès de la mairie. tel. 02 51 33 30 69 ou mairie@lebernard.fr

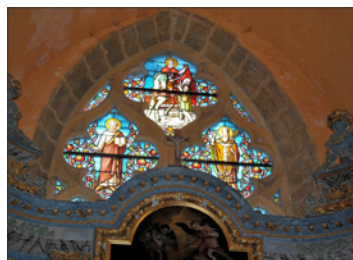


PAROISSE CATHOLIQUE Saint Henri Dorie de Talmont

1 rue du Presbytère
85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Responsable :
Père Daniel Archambaud
TÉL 02 51 90 60 25

talmontsthilaire@diocese85.org
www.doyenne-talmont.fr



Le Doyenné de Talmont-Saint-Hilaire comprend les secteurs de Talmont-Saint-Hilaire, La Tranche-sur-Mer, Moutiers-les-Mauxfaits.



L'équipe pastorale

4 Prêtres :

- Abbé Daniel ARCHAMBAUD, 8 rue du presbytère, Talmont-saint-Hilaire, curé-doyen.
Tel : 02 51 90 60 25
- Abbé Olivier GAINET, (prêtre auxiliaire) Avenue N.C. de Bourgenay, Talmont-saint-Hilaire.
Tel : 02 51 22 22 34
- Abbé Jean PAIN, (prêtre auxiliaire) résident aux Sables d'Olonne.
- Abbé Jean-Guy GROISARD, Presbytère de Jard.
9 rue Georges Clemenceau - 85520 Jard-sur-Mer
Tel : 02 51 33 40 25



ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRENEURS

AIDE À DOMICILE

• CÔTE ET MAISON

Karine LEFEVRE - 06 78 35 90 89

14 Rue des Jonquilles

ATELIER DE CRÉATION DE BIJOUX

• NATACRÉA

pour adultes et enfants, fabrication de bijoux fantaisies /

Réunion vente à domicile

Natacha BONNOT - 07 84 34 03 06

24 Rue du Grand Moulin

BATIMENTS/MAITRISE D'ŒUVRE

• LIFE PROJECT

Le « sur mesure » de vos envies

contact@lifeproject.fr - 06 61 86 77 97

Rue des Dolmens

BOULANGERIE PÂTISSERIE

• BOULANGERIE L'INSTANT GOURMAND

Béatrice et Christian VILLENEUVE

02 51 20 77 87 - 1 Rue des Frênes

COURS DE DESSIN ET PEINTURE

• Laurence LAVANDIER

pour adultes, adolescents et enfants

06 13 79 19 90 - 171 Rue de la Plaine

DÉCORATION D'INTÉRIEUR

• Sabrina SPRUMONT - 06 09 08 14 42

DISQUE JOCKEY

• AMBIANCE MUSIC 85

Animation dansante pour vos soirées

Christian BIGNAT - 06 58 62 70 87

8 Rue du Pré Sevré

NETTOYAGE

• NET'NATH

pour professionnels, entreprises et particulier

Nathalie BERTOT - 06 64 25 20 81

55 Rue des Croës - Le Breuil

net.nath85@gmail.com

MAÇONNERIE - COUVERTURE

• SARL ROUSSEL

Justin ROUSSEL - 06 23 05 80 28

101 Rue de Villeneuve

• SARL HERAUD MACONNERIE

Maçonnerie - couverture - carrelage

Fabrice HERAUD

02 51 20 85 50 - 06 71 53 94 34

215 Rue de la Raconnière

MASSAGE BIEN-ÊTRE ET PROFESSEUR DE YOGA

• MESSAGES ZEN

Thérapeute spécialisée en Ayurveda et Lomi Lomi

Alexandra BERLINKA-GODINHO

02 51 47 31 43 - 210 Les Rabretières

MATÉRIEL AGRICOLE ET MOTOCULTURE

• HYDRO AGRI

Vente et réparation - spécialiste hydraulique

Pascal BAROTIN - 02 51 33 31 24

ZA Les Barbotines - 445 Rue des Vents

• YOHAN 2 ROUES MOTOCULTURE

Mécanicien motoculture, matériel de parcs et jardins etc.

Yohan BURGAUD - 06 50 31 81 32

yohan2409@outlook.fr

125 rue du Moulin

MENUISIER

• Christophe LAUNAY - 06 79 90 46 59

26 Rue du Pré Sevré

MULTISERVICES DE L'HABITAT

• E.L.P – EPAULER LA PERSONNE

Bricolage Jardinage Gardiennage

Franck PAULIN - 06 42 98 50 05

elp.paulin@gmail.com

662 Rue de la Vierge du Breuil

• DOBIGNY Patrice

Maçonnerie faïence cloisons sèche, neuf et rénovation

Patrice DOBIGNY - 06 59 90 72 14

patricedobigny@gmail.com

77 rue de la Vierge du Breuil

• Fabrice JOLY

Maçonnerie - Peinture - Jardin - tonte pelouse

fabricejoly816@gmail.com

06 63 94 46 19

• MAT'Dépannage

Entretien, démoussage, réparation des toitures Peinture inté-

rieure, extérieure, Nettoyage haute-pressure, parquet...)

Mathieu VALCKENAERE - 06 28 21 78 99

mat.depannage@orange.fr

6, Impasse de l'Éstran

• EURL MARC CHUSSEAU

Rénovation habitation, intérieur et extérieur

Marc CHUSSEAU - 06 12 74 28 28

• SJ SERVICES

Espaces verts, trajets déchetteries, nettoyage haute

pression, petits travaux intérieur et extérieur...

Steven DOBIGNY - 06 78 81 58 25

Rue de la Moulinette - Village de Fontaine

PAYSAGISTE - ENTRETIEN JARDIN

• ATLANTIC PASSION JARDINS

Création et entretien

Laurent THUBIN - 06 02 12 49 97

53 Rue des Croës - Le Breuil

• CG Paysagiste

Création et entretien

Christophe GUILLO - 07 71 17 30 89

3 bis Rue du Lavoisier - Fontaine

• Gérald DUBOIS - 02 51 33 21 06

Paysagiste Jardinier - presta. chèque emploi service

Le Plessis - 38 Rue des Pierres Folles

• Pierre GREAU - 07 82 33 27 54

Travaux de jardinage (salarié à domicile via CESU) - 4

Rue du Troussepoil

PEINTRE DÉCORATEUR

• MARC BELY DECORATION

Peintre en lettres - Peinture intérieure, trompe l'œil

Marc BELY - 06 86 98 05 99

104 Rue des Terres Noires

Instagram : @marc_bely_decoration

• Philippe DEVEAU - 06 19 87 54 49

Peintre décorateur - Poseur de revêtements

261 Les Rabretières

• EURL LA BELLE PEINTURE

Peinture - ravalement de façade, traitement de toi-

ture, revêtement de sol et parquet

Laurent BAKIR - 06 01 75 38 24

3 Rue des Goélands

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE

• AJ Plomberie

José AZEVEDO - 06 74 87 69 85

02 51 33 09 07 - 7 Rue des Charmes

PUBLICITÉ, INFOGRAPHIE

• Hexa PX

Personnalisation de textiles, d'objets et de goodies pour asso-

ciations, clubs de sport, école, entreprises et particuliers

Mme SIMON Elodie - 06 78 68 15 15

hexapx@gmail.com - www.hexapx.fr

• W VIRTUEL VENDEE

Domain REDOIS - 02 51 33 60 60

1 Rue des Dolmens

RESTAURANT BAR TABAC

• Le Dolmen - 02 51 22 41 34

1 Rue de l'Océan

SALON DE COIFFURE ET D'ESTHETIQUE

• LA TETE AILLEURS

Adeline GUILLET - 02 51 33 50 31

2 Rue des Frênes

STYLISTE, MODÉLISTE ET CRÉATRICE

• Céline DELAVERGNE

Créatrice de la marque LINSAY collection Femme

Fondatrice de la Boutique LA FILLE SUR LE PONT LINSAY

06 37 93 86 97 - 5 Chemin de Savatole

TAXI

• TAXI ANGLAIS (conventionné par l'assurance maladie)

Yann RODALLEC - 06 11 30 66 00

taxianglois@orange.fr - www.taxianglois.com

TRAITEUR, REPAS DE FÊTES, BANQUETS

• FANFAN LA P'TITE BERNARDAISE

Francesca BIRONNEAU

06 19 32 41 10 - 24 Rue de l'Océan

TRAVAUX AGRICOLES

• SARL FRANCHETEAU MOLLE

Mickaël FRANCHETEAU et Francis MOLLE

02 51 90 35 50 - 06 82 88 23 98

ZA les Barbotines - Le Bernard

VENTE À LA FERME

• EARL DOUIN Viande bovine

Bertrand DOUIN - 02 51 22 37 78

L'Augerie

• LES FERMISERS DE LA VAIQUERIE

Charcuteries, viandes et divers

Emilie CHIRON et Cédric MAINARD

02 51 20 33 49 - 06 33 99 00 44

boutiquealaferme.vaiq@orange.fr

La Vaiquerie

• LA FERME DE LA ROCHETTE

Produits laitiers

Audrey et David CHABOT - 06 34 02 70 48

lafermedelarochette@gmail.com

Les Rochettes (accès rue de la plaine)

VENTE À EMPORTER, MARCHÉ

Sur la parking de la mairie

DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

• Pizzéria L'Okoumé

MOUTIERS LES MAUXFAITS

Parking de la mairie - 2 rue Albert DEMAN

CAMION PIZZAS BURGER

• Au vent des Gourmands

M. Christophe BUISSON - 07 71 87 96 77

le jeudi à partir de 17h30-18h

POULETS BRAISÉS CHURRASQUERA

• FOU D'POULET - Chez Jako

Jacques-Pierre MONDOT

07 49 59 89 22 - Rue des Goélands

Facebook: @foudpouletchezjako

sur le parking de la Mairie le dimanche matin

(commande la veille jusqu'à 22h)

ASSISTANTES MATERNELLES - MICRO-CRÈCHES

- Vous pouvez retrouver la liste à jour des assistantes maternelles du Bernard et leurs disponibilités sur le site départemental www.vendee-enfance.fr
- Les structures d'accueil comme les deux micro-crèches bernardaises « Les magic-chouchous » et les « magic-chouchous 2 » y sont également répertoriées. Elles ont chacune une capacité d'accueil de 10 places (Micro-crèche Les Magic-Chouchous, 110 rue de la Frébouchère – 85560 LE BERNARD – 02 51 22 18 84) www.vendee-enfance.fr/Carte-des-structures-Enfance

LOCATIONS SAISONNIÈRES

BAROTIN Joseph

02 51 33 34 36

17 Rue du Prieuré - Fontaine

BERLOQUIN Laurent

via Agence BOILEAU Longeville

02 51 33 56 58

526 Rue de la Raconnière

BOURCHENIN Hugues

06 23 17 22 18

498 Rue des Terres Noires

CHAIGNE Sandrine

06 43 85 87 06

Gîte de la Levraudière

DELAIRE Claude

02 51 33 37 52

176 Rue de la Vierge
du Breuil- Le Breuil

DOURESSAMY Jocelyne

02 51 22 44 06

66 Rue de la Vallée- Fontaine

DUBOIS Véronique

02 51 33 28 35

3 Rue des Dolmens
(2 étoiles)

DUPONT Sébastien

via Agence BOILEAU Longeville

02 51 33 56 58

5 Rue du Centre

FIEVRE Philippe

via Agence BOILEAU Longeville

02 51 33 56 58

2 Impasse des Bernaches

GIRARDEAU Jean-Pierre

02 51 97 24 46

6 Rue du Lavoir- Fontaine

GLUMINEAU Isabelle

02 51 30 81 76

"Le Figuier" La Bougrière
(4 étoiles)

GRIDEL Charles-Henri

06 61 82 86 53

Le Petit Plessis

LES CAHUTES NICHÉES

O'FUN PARK (Indian Forest)

02 51 48 12 12

5 cahutes nichées dans les arbres
Le Bois Lambert

LES CHOUANS DE LA MARNE

M. AUGUSTE

06 80 10 11 61

6 Rue du Centre

MABON Alain

02 47 42 63 54

70 Rue de la Raconnière

MARCHAND Christian

05 55 67 09 47

4 "Les Cytises"

RABU Maud

06 67 28 10 90

65 Rue du Mégalthé
sur Airbnb

SCI CAEL – PAPIGNY Cédric

5 Rue des Rochers

sur Airbnb

SCI LA ROUVRE

PAGNON Michel

06 25 78 79 08

630 Rue de la Raconnière

VALKENAERE Mathieu

06 62 33 71 15

3 Impasse de l'Estran

VEZIN Isabelle

06 30 30 01 02

261 les Rabretières
(2 gîtes)

WILDEN Stephen

homeholidays.com

Les Petites Rabretières

CHAMBRES D'HÔTES ET CHEZ L'HABITANT

BERLINKA-GODINHO Alexandra

02 51 47 31 43

Jolly Château- 210 Les Rabretières
(5 chambres soit 12 personnes)

BRIEN Jacques

02 51 90 30 05

11 Rue du Centre

DOURESSAMY Jocelyne

02 51 22 44 06

66 Rue de la Vallée
(2 chambres soit 4 personnes)

LOISIRS ET CULTURE

SALLE POLYVALENTE

Salle BOIS PLAISANT

02 51 33 30 69

Commune LE BERNARD
21 Rue des Dolmens

MÉDIATHÈQUE

ARTHUR TORTEREAU

4 Rue des Dolmens
Réseaux des bibliothèques
Vendée Grand Littoral
02 51 207 207

SALLE DE RÉCEPTION

"La Grange du Prieuré"

02 51 33 39 03

Chantal COUTANSAIS
Le Prieuré de Fontaine

SALLE DE RÉCEPTION

"Le Domaine de la Moinardière"

06 15 28 17 80

Vanessa PAILLET et Fanette CADOU
154 La Moinardière

BASE ULM - LABYRINTHE - KART

06 81 00 61 56

Marcel BOISSEAU
Les Fontenelles

PARC DE LOISIRS "O'Fun Park"

02 51 48 12 12

SAS Océano Loisirs - Le Bois Lambert

PARC DE LOISIRS "O'Gliss Park"

02 51 48 12 12

SAS Océano Loisirs - Le Pont Rouge

TOURISME-LOISIRS

Eurl ATJRC

Gestion d'un circuit
de voitures radiocommandées

Arnaud RUET- 06 67 51 56 91
atjrc85@gmail.com – www.atjrc.com
Rue de la Plaine (ancien stade)

SANTÉ

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

LE BERNARD

HERBRETEAU Elodie - 06 26 46 65 53
Assistante de soins en gérontologie
40 Impasse de la Cour du Breuil

ENERGÉTICIENNE BIEN-ÊTRE ET RELAXATION

LE BERNARD

BOIREAU Christelle - 06 22 64 37 15

MEDECINS

MEDECIN DE GARDE 116 117

LONGEVILLE-SUR-MER

MERLIN - 02 44 41 03 95
7 Rue G. Clemenceau

MERIT - 02 51 33 36 93
9 Rue G. Clemenceau

PERIER - 02 51 95 75 46
9 Rue G. Clemenceau

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

GRESOÏU - 02 28 97 22 56
1 Rue Gustave Delhommeau

CENTRE VENDEE SANTE - 02 28 85 73 68
12 ter Rue de la Garenne

ANGLES

AIT BRAHAM/SAUVAGNAC - 02 51 97 51 24
10 ter Rue du Stade

PHARMACIES

LONGEVILLE-SUR-MER

GUERIN - 02 51 33 30 47
1 Rue de Lattre de Tassigny

AVRILLE

Pharmacie du menhir - 02 51 22 32 06
33 Avenue du Général de Gaulle

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

BECHIAU - NICOLLEAU - 02 51 98 90 17
30 Rue G. Clemenceau

ANGLES

BOIVINEAU - HALLEY - 02 51 97 54 45
26 Rue Nationale

INFIRMIERS

LE BERNARD

CENTRE DE SOINS POLYVALENT
4 rue Albert Deman
s'adresser avant ouverture au
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS ADMR D'ANGLES
02 51 97 55 32
5 rue de l'Avenir - ZA La Dugeonnière 2

DENTISTES

AVRILLE

RAUTUREAU
02 51 22 71 61
2 rue du Centre

LONGEVILLE-SUR-MER

BONNET - TREHOUT/DELACHAISE/PINEAU
02 51 33 33 11
276 Rue des Hêtres

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

RANUCCI - 02 51 31 51 51
3 Rue G. Clemenceau

ANGLES

LEVESQUE - 02 51 27 43 63
4 Rue de l'avenir, ZA La Dugeonnière 2

PÉDICURE - PODOLOGUE

LONGEVILLE-SUR-MER

FORTINEAU-NOUHANT - 02 51 33 74 97
Rue des Hêtres

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

PELEGRIN-BOMEL - 02 51 31 11 07
37 Avenue Georges Clemenceau

ANGLES

GAZTAMBIDE - 02 51 56 58 96
1 Square Doc. Pierre Prevost

DETREZ/BILLAUD - 02 51 56 58 96
1 Square Doc. Pierre Prevost

AVRILLE

GUICHARD/SAK LOKAM - 02 51 96 01 35
3 Impasse des Roses

OPHTALMOLOGUE

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

CENTRE OPHTALMOLOGIQUE
02 51 46 15 45
ZA Les Eglantiers

OPTICIEN

LONGEVILLE-SUR-MER

AGNÈS OPTIQUE - 02 51 96 08 75
42t Rue de l'Océan

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

ATLANTIC OPTIQUE - 02 51 31 47 98
5 bis Place de la Comédie

OPTIC 2000 - 02 51 22 62 42
ZA Les Eglantiers

VÉTÉRINAIRES

ANGLES

CLINIQUE VETERINAIRE DE LA MOULINETTE
02 51 97 52 26
10 Rue de l'avenir- ZA La Dugeonnière 2

MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

CABINET VÉTÉRINAIRE - 02 51 98 94 29
4 Rue Réaumur- ZA Les églantiers





L'ACTU DE VENDEE GRAND LITTORAL, votre Communauté de communes



MAISON DE LA GRENOUILLERE

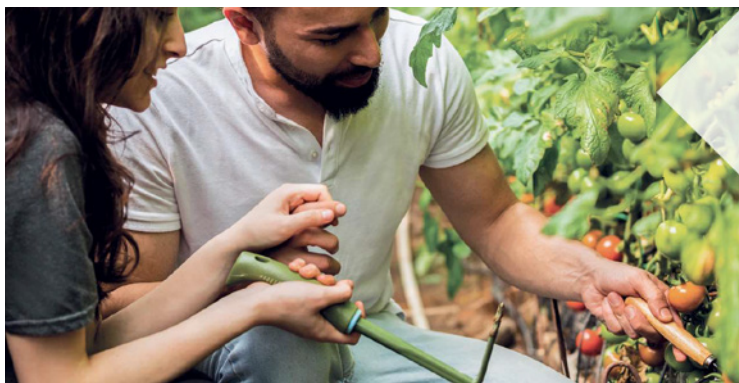
Une expérience immersive et interactive sur la biodiversité

A Saint-Benoist-sur-Mer, aux portes du Marais poitevin, ce nouveau site patrimonial vous invite à la découverte **des trésors naturels du territoire**. Panneaux, photos, écrans, mais aussi dispositifs innovants et ludiques contribuent à lever le voile sur la faune et la flore qui vous entourent.

PARCOURS SPORT

12 disciplines accessibles aux écoliers pour 2022-2023

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Communauté de communes saisit cet élan national autour des Jeux Olympiques pour **encourager la pratique sportive** pour tous. Le programme « Parcours Sport » permet ainsi aux enfants en maternelle et élémentaire d'expérimenter sur le temps scolaire des activités inédites comme le golf, le paddle, l'équitation ou encore le char à voile.



TOUS FOU D'LOCAL !

En 2023, des temps forts de saison autour de l'alimentation

Consommer **des produits du terroir**, c'est encourager l'économie locale, favoriser le lien social et préserver l'environnement. Au rythme des 4 saisons, **des rencontres, ateliers, projections, dégustations, recettes** aborderont ces enjeux pour promouvoir, avec le Syndicat mixte Vendée Cœur Océan, **une alimentation locale et durable**.

VENDEE GRAND LITTORAL A VOTRE SERVICE

+ d'attractivité

Soutenir les entrepreneurs
Développer le tourisme
Promouvoir la mobilité douce
Moderniser les ports de plaisance

+ de cohésion

Accompagner les familles
Développer l'offre de santé
Faire vivre la culture à travers le réseau des médiathèques
Promouvoir le sport pour tous

+ de préservation de l'environnement

Accompagner la transition énergétique
Protéger l'environnement
Encourager l'économie circulaire
Assurer la solidarité territoriale

Manifestations 2023

N'hésitez pas à consulter le site internet www.lebernard.fr ou télécharger l'application Intramuros pour être informé d'éventuels modifications.

N'hésitez pas à consulter le site internet www.lebernard.fr ou télécharger l'application **Intramuros** pour être informé.

Calendrier sous réserve de modification par les associations ou le phénomène météorologique - Renseignez-vous sur : www.lebernard.fr

JANVIER

Samedi 14 **Vœux du Maire**, salle Bois Plaisant, 11h

Jedi 26 **Quizz des Familles**, Cercle de l'Amitié, 15h-17h, Salle Bois Plaisant

Samedi 28 **Stage de Taï Chi Chuan**, Salle Bois Plaisant

FÉVRIER

Dimanche 12 **Puces des couturières et des loisirs créatifs**, Au Fil des Créations, salle Bois Plaisant

Jedi 23 **Assemblée Générale** du Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

Samedi 25 et Dimanche 26 **Bourse aux livres, disques, jouets, collections...ATCB**, salle Bois Plaisant

MARS

Samedi 4 **Soirée Tartiflette**, Amicale Laïque, Salle Bois Plaisant

Jedi 9 **Assemblée Générale** du Cercle de l'Amitié, 15h, Salle Bois Plaisant

Samedi 11 **Soirée asiatique**, Taï Chi Chuan Bernardais,

Dimanche 19 **Stage de Taï Chi Chuan**, (réservé aux adhérents), Salle Bois Plaisant

Dimanche 26 **Bal**, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

AVRIL

Samedi 1 **Concert**, ATCB, Salle Bois Plaisant (non confirmé)

Dimanche 2 **Chasse aux Œufs**, Animation communale, Parc de la Salle Bois Plaisant, de 10h à 12h

Samedi 15 **Repas des Aînés**, CCAS, Salle Bois Plaisant, à partir de 12h, sur inscription

Samedi 22 et Dimanche 23 **Vide-dressing**, ATCB, salle Bois Plaisant

Jedi 27 **Quizz des Famille**, 15h-17h, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

Samedi 29 et Dimanche 30 **Expo-Vente « Fête des mères »**, Passion Déco, salle du Conseil, Mairie

MAI

Lundi 8 **Commémoration du 8 mai 1945**, vin d'honneur en mairie après dépôt de gerbe au cimetière, ouvert à tous, renseignement en mairie.

Samedi 13 **Soirée dansante et karaoké**, Cercle de l'Amitié, Salle Bois Plaisant

Jedi 25 **Repas de la fête des Mères**, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

JUIN

Vendredi 2 **Sardinade**, dîner champêtre, Comité des Fêtes, salle Bois Plaisant

Jedi 8 **Concours de Belote**, Cercle de l'Amitié, 13h30, salle Bois Plaisant

Samedi 10 **Repas Zumba**, Matjilou Music (réservé aux adhérents), salle Bois Plaisant

Dimanche 11 **Le Bern'Arts**, marché de créateurs, Animation communale, Place de l'église

Mardi 13 ou mardi 20 **Méchoui**, CATM, salle Bois Plaisant (à confirmer)

Samedi 24 **Kermesse Ecole des dolmens**, Amicale Laïque, salle Bois Plaisant

Jedi 29 **Quizz des Familles**, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant, ouvert à tous

JUILLET

Samedi 2 Soirée Bernardaise, fête communale et multi associations avec feu d'artifice, salle Bois Plaisant

Dimanche 9 Vide-greniers, ATCB, salle Bois Plaisant

Vendredi 14 Fête Nationale « Pot du 14 juillet », Mairie, 11h30

Jeudi 20 Don du Sang, de 15h à 19h, salle Bois Plaisant

Samedi 22 Soirée Antillaise, Pacolédziles, salle Bois Plaisant

AOÛT

Dimanche 27 Balade Vélo Patrimoine, commune Le Bernard, Départ parking de la mairie

SEPTEMBRE

Dimanche 3 Vide-greniers, ATCB, salle Bois Plaisant

Jeudi 14 Fête du Cercle de l'Amitié, réservé aux adhérents, salle Bois Plaisant

Samedi 23 Forum des Associations (ouvert à tous) et Accueil des nouveaux arrivants (sur inscription), à partir de 10h30, salle Bois Plaisant

Dimanche 24 Marche des éoliennes, Comité des Fêtes, salle Bois Plaisant

Jeudi 28 Quizz des Familles, ouvert à tous, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

OCTOBRE

Jeudi 5 Concours de Belote, Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

Dimanche 8 Puces des couturières et des loisirs créatifs, Au Fil des Créations, salle Bois Plaisant

Samedi 14 Concours de Chants, Matjilou Music, salle Bois Plaisant

Samedi 21 Soirée antillaise, dîner dansant, Pacolédziles, salle Bois Plaisant

Samedi 28 et Dimanche 29 Bourse aux livres, jouets, disques, collections...ATCB, salle Bois Plaisant

Mardi 31 Boum d'halloween, Amicale Laïque, salle Bois Plaisant (à confirmer)

NOVEMBRE

Dimanche 5 Bal du Cercle de l'Amitié, salle Bois Plaisant

Samedi 11 Commémoration du 11 novembre guerre 14-18 vin d'honneur en mairie après dépôt de gerbe au cimetière, ouvert à tous, renseignement en mairie. Suivie du repas des adhérents CATM, salle Bois Plaisant

Samedi 18 Soirée Beaujolais, Comité des Fêtes, salle Bois Plaisant

Samedi 25 et Dimanche 67 Marché de l'Avent, ATCB, salle Bois Plaisant

DÉCEMBRE

Samedi 2 Collecte de Noël du CCAS et Animation du Téléthon 2023 (Marche, animation etc.), ATCB, salle Bois Plaisant

Samedi 9 et Dimanche 10 Expo-vente de Noël, Passion Déco, salle Bois Plaisant

Jeudi 14 Repas de Noël, Cercle de l'Amitié (réservé aux adhérents), salle Bois Plaisant

Vendredi 15 Fête de Noël à l'École des Dolmens, Amicale Laïque, salle Bois Plaisant

Samedi 16 Distribution des colis de Noël par le CCAS aux aînés (inscription par bulletin réponse selon modalités annoncées dans le Bernard Informations de Noël)

RÉTROSPECTIVE



22 janvier - diffusion du Film *Regard Nature* en présence du réalisateur M. GARGUIL



18 février - obtention du label *Vendée Double Cœur*



12 mars - Médiathèque - Auteurs bernardais



9 avril - collecte pour l'Ukraine



10 avril - chasse aux oeufs



10 avril - dépouillement élections présidentielles 1er tour



8 mai - commémoration



8 mai - commémoration



9 mai - accueil Cyril JAMIN au Service Technique



30 mai - Visite en Mairie et remise des livres *La république - Passeport du Civisme*



12 juin - Le Bern'Arts Marché de créateurs



2 juillet - Soirée Bernardaise Feu d'Artifice



2 juillet - Soirée Bernardaise multi associations



5 juillet - Remise des diplômes du *Passeport du Civisme 2021-2022*



12 juillet - Inauguration salon d'esthétique et coiffure 'la tête ailleurs'



14 juillet - Vin d'honneur Fête Nationale avec animation musicale



28 août - Balade vélo patrimoine



1er septembre - Rentrée scolaire ouverture d'une 5ème classe



2 septembre - Remise des *Passeports du Civisme* aux CM



3 septembre - commémoration Stèle du Pont Rouge



26 septembre - Nettoyons la nature



3 octobre - Retour de la Cloche après restauration - visite des élèves



5 octobre - finalisation par le CME des boîtes à livres



5 octobre - Marche de la Joséphine



7 octobre - Election du nouveau CME



13 octobre - départ Guénola BERTIN accueil de Kelly JAMIN



11 novembre - Commémoration



20 novembre - Concert Yvan CASSAR Louis CHEDID Grange du Prieuré



26 novembre - Plantations Une naissance un arbre



3 décembre - Téléthon



6 décembre - Ouverture de l'aire de jeux pour enfants



17 décembre - distribution des colis de Noël - CCAS



Le Bernard
PLAISIR D'Y VIVRE

2 rue Albert Deman
85560 LE BERNARD
TÉL 02 51 33 30 69
mairie@lebernard.fr
www.lebernard.fr